

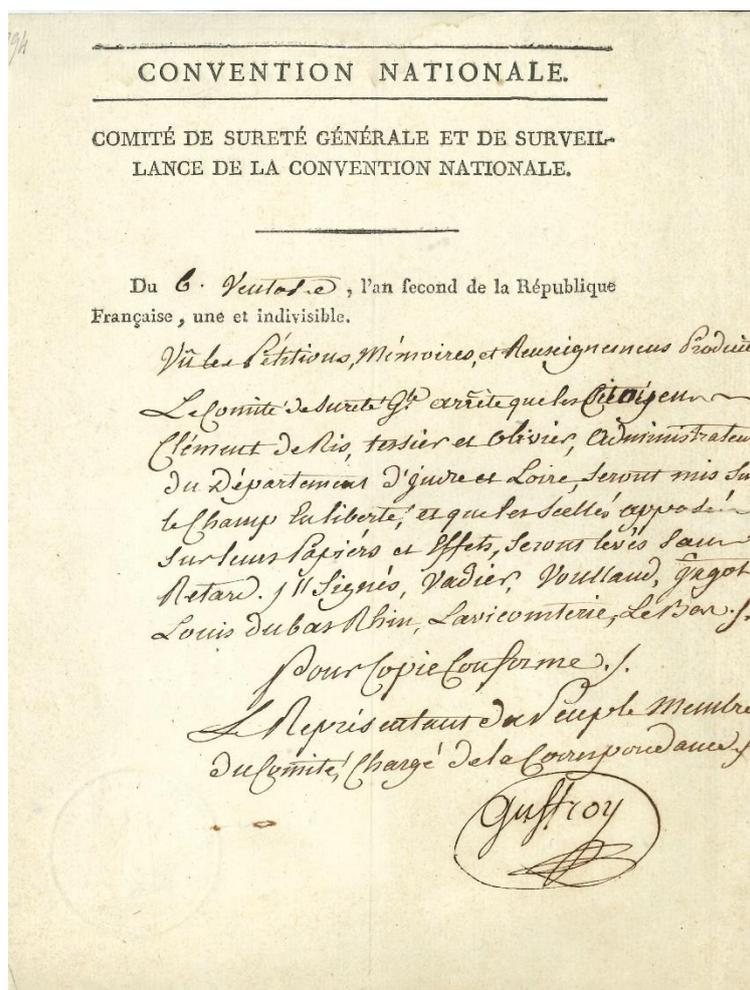
## Dominique CLÉMENT DE RIS

(1750-1827)

avocat, régisseur des biens de l'évêque de Tréguier, maître d'hôtel de la Reine,  
administrateur du département d'Indre-et-Loire,  
membre de la Commission exécutive de l'Instruction publique,  
sénateur, puis pair de France ;  
son enlèvement mystérieux en 1800 a inspiré à Balzac *Une ténébreuse affaire*.

Ancienne collection de Charles RINN (1849-1929),  
auteur d'*Un mystérieux enlèvement : l'Affaire Clément de Ris* (1810).

Option d'acquisition de l'ensemble jusqu'au 30 janvier 2020.



A. [Dominique CLÉMENT DE RIS (1750-1827)]. 19 pièces, la plupart en partie imprimées et signées, le concernant (ou sa famille), 1748-1830.

INTÉRESSANT DOSSIER SUR SA CARRIÈRE.

Certificat de prestation de serment pour la charge de lieutenant au Régiment de Picardie, au nom de son oncle, M. « La Ronsierre », 1748. Extrait du registre des naissances de la paroisse Saint-Médéric [Saint-Merri], constatant sa naissance, 1750. Certificat du grenier de sel à Paris, 1779. Quittance du receveur général des revenus casuels pour le centième denier, au nom de son père, secrétaire du Roi, 1783. Affiche de la *Liste de messieurs les Conseillers-secrétaires*

du Roi..., 1785. Copie certifiée conforme par Armand GUFFROY, de l'arrêté du Comité de Sûreté générale mettant en liberté des citoyens Clément de Ris, Tessier et Olivier, administrateurs du département d'Indre-et-Loire, 1794. Certificat de la Société populaire de Tours, affiliée aux Jacobins de Paris, pour recommander Dominique Clément de Ris, signé par Barré, président, et les secrétaires Veau, docteur en médecine, et Dezzé, 1794. Certificats de résidence délivrés par la Section du Contrat social, signés par Gautier, président, 1794. Certificat de vie délivré par la Section de Mutius Scaevola, 1794. Certificat du Comité de Salut public autorisant son fils, âgé de 15 ans et demi, à se présenter à la Commission des travaux publics en vue de subir l'examen pour l'École centrale des travaux publics, signé par J.P. Chazal, Merlin (de Douai), Dubois-Crancé, Carnot, Boissy d'Anglas, Petit et J.P. Lacombe (du Tarn), 1795. Extrait des registres des délibérations du Directoire exécutif concernant la radiation des noms de Clément de Ris et de son épouse de la liste des émigrés, signé par Sotin, ministre de la Police générale, 1797. Extrait du registre du contrôle des élèves de Polytechnique pour son fils Ange-Louis, 1798. Certificat d'inhumation pour son fils Ange-Louis, 1799. Carte civique, 1807. Carte d'électeur, Tours 1822 (et une pour son fils Athanase, Tours 1830). Discours du comte Daru à l'occasion de la mort de Clément de Ris, Chambre des Pairs 1828. Plus des vers.

1 000 €

1799  
à Beauvais le 5 nivose l'an 5 de la Rep.  
25 x 6 1/2

Nous voici déjà au Demeure 5 nivose et nous ignorons encore, mon cher enfant, si tu es revenu à bordons à Paris. nous avons reçu ta lettre d'Orléans par laquelle nous avons appris avec peine la gêne cruelle que tu as éprouvée en route. tant par un bonhomme les vices incommodes d'une grande taille que par une épine depuis 20 ans. nous sommes bien pressés d'apprendre ton arrivée à Paris outre quelques promesses à ton égard nous bientôt effacé la trace des fatigues de la route. mais je ne puis pas te faire attendre plus longtemps ces nouvelles de Beauvais. Je n'ai besoin que d'un que nous te regrettons vivement. nous te cherchons, nous te désirons à toute les heures du jour. avec nous ces regrets se dirigent tristement vers la ville à laquelle j'ai tant de plaisir à te voir. parfois quand j'ai lu une heure ou deux, j'appelle pour me soulager. Je me dis tristement, il n'y est plus, c'est tout, dans onze mois. ... ah! mon ami que ce terme me parait long! donne nous au moins la date de l'opération que nous devons attendre, L'avis de nous écrire bien souvent et d'autre d'explorer étroitement un temps qui me parait si triste à l'effort de la vie. Songe mon ami, quel différents états cela te verra au sein de l'école polytechnique ne souffrent point de médiocrité. un digne commissaire dans les sciences peut bien profiter avec plaisir d'un homme de main, mais elle font absolument nulle dans un homme de mérite.

**B. [Dominique CLÉMENT DE RIS (1750-1827)]. Environ 80 lettres, la plupart L.A.S. à lui adressées (quelques lettres de lui-même, ou à ses enfants), 1777-1827.**

**CORRESPONDANCE ADRESSÉE À CLÉMENT DE RIS.**

**Dominique CLÉMENT DE RIS.** Lettre de change de Clément de Ris à son père, en faveur de l'abbé SIEYÈS (1783). Pétition au maire et aux officiers municipaux de Saint-Germain-en-Laye,

sur sa conduite au début de la Révolution. 6 lettres à son fils Ange, très intéressantes, de 1795-1814, sur les journées de germinal III, la gestion de leurs terres de Beauvais-sur-Cher, l'ouverture des Chambres par Louis XVIII en juin 1814...

**FAMILLE** : son fils Athanase-Louis-Marie (« Ange ») Clément de Ris (12 lettres de Paris à son père, très intéressantes, de 1795 à 1798 : récits des journées de germinal III, l'attentat contre Sieyès, le 18 fructidor, l'esprit public et la politique du Directoire, etc. ; analyse de la révolution de Juillet adressée à son cousin, le général Clément de La Roncière, 6 août 1830), sa fille Clémentine Clément de Ris, son cousin Louis-Marie Clément, Adeline de Liscourt...

**Hommes politiques** : Louis Champigny-Aubin, Félix Desportes, François-Marie Japhet, Bernard Journu-Auber, Bernard Martin des Pallières, Joseph-Jérôme Siméon, Charles Tarbé, Théodore Vernier... **Administrateurs** : Jérôme Bergerot (plus minute d'une réponse), Joseph-Alexandre Bergon, Nicolas-Yves Borie, Louise de Roquefeuil comtesse de Brillhac, Claude-Louis Bruslé de Valsuzenay, John Robert Graham, Alexandre-Louis La Chevardière... **Généraux et militaires** : Jacques-Nicolas Bellavene, Léopold Destabenrath, Alexandre de Girardin, Jacques de La Barolière, Armand-Samuel de Marescot, Jean-Jacques-Germain Pelet-Clozeau, Georges-René Pleville Le Pelley... **Divers** : Scipion Bexon, président Jahan, Louis Necker de Germany, Jean-Baptiste Radet, sœur de Sainte Perpétue, Paul Seignette, l'abbé Taurel, etc.

ON JOINT 4 affiches de l'époque révolutionnaire imprimées à Tours, et qqs documents impr. 1 500 €



**C. FRANC-MAÇONNERIE. DIPLÔME signé par près de 30 maçons**, à l'Orient de Brest 3<sup>e</sup> jour du 1<sup>er</sup> mois de l'an de la vraie lumière 5777 (3 mars 1777) ; vélin 51,5 x 56 cm, RICHE DÉCOR SYMBOLIQUE GRAVÉ par C. BARON, 2 sceaux cire rouge pendant sur rubans de soie rouge, blanc ou bleu, plaquette métallique dans son boîtier pendant sur ruban de soie rouge.

**Beau brevet maçonnique délivré à Dominique CLÉMENT DE RIS**, « avocat au Parlement de Paris, maître et membre de la loge de S<sup>t</sup> Jean ». Document signé par le duc de LUXEMBOURG, le marquis d'Arcambal, le duc de LUYNES, le marquis de Maineval, le comte de Saisseval, le Dr GUILLOTIN, etc. ON JOINT 7 l. ou p., la plupart des circulaires imprimées adressées à Clément de Ris, maître d'hôtel de la Reine, une signée par lui. Plus un *Calendrier philanthropique. Année 1788* (fragment).

1 000 €

D. **Auguste-René-Louis LE MINTIER** (1729-1801) évêque de Tréguier : **55 lettres, la plupart L.A.S.,** Paris, Rennes, Tréguier **1780-1787, à Dominique CLÉMENT DE RIS, avocat à Tréguier** ; 105 pages petit in-4, la plupart avec adresse et cachet cire rouge ou noir (qqs mouill.).

**INTÉRESSANTE CORRESPONDANCE DU NOUVEL ÉVÊQUE DE TRÉGUIER, AU RÉGISSEUR DE SON TEMPOREL, abordant avec minutie les aspects matériels de sa charge épiscopale, y compris dans ses rapports avec son prédécesseur, désormais évêque de Chartres. Il parle aussi de la Guerre d'Indépendance américaine et des États de Bretagne. Après le départ de Clément (1783), il continue d'entretenir avec lui des relations cordiales.**



**1780. Paris 5 mai.** « Je vois avec plaisir que vous acceptez la regie de mon temporel à deux conditions : l'une qu'on ne vous propose point d'honoraire, l'autre que vous aïez la liberté de venir à Paris tous les deux ans pour un couple de mois avec Monsieur votre père »... Il souscrit volontiers aux séjours parisiens, y compris pour « quelques parties de plaisir », mais insiste sur des honoraires de 50 louis par an, et que la confiance entre eux soit « entiere »... **17 mai.** Envoi de sa procuration, invitation à prendre une chambre à l'évêché, instructions concernant les domestiques qui découcheraient, la cave, les meubles et les tapisseries... **3 juin.** « M<sup>r</sup> l'abbé Taurel va vous quitter. Emparez vous des clés de tout. Regardez vous comme le maître de tout ce qui m'appartient », mais il faut laisser le comte de Villeneuve faire tout ce qu'il voudra (disposer des fruits et légumes, etc.). Lui-même n'ira à Tréguier qu'après les États : « sans avoir fait la depense d'un ecu, inutilement, j'aurai cependant depensé quarante deux mil livres la premiere fois que je mangerai de la soupe à Treguier »... Instructions pour le linge et l'emploi d'un cuisinier... **5 juin.** Écho des remarques de l'abbé Taurel concernant l'affermage des dîmes de Plestin : « Le grand point est de connoître la velleur du fief et de retirer les papiers de la succession du feu sieur recteur »... Instructions concernant des baux, et regrets que le jardinier ait mis sa montre en gage et consenti un billet de change : « Cela me prouve qu'il y a des usuriers à Tréguier, chose très facheuse : car c'est une peste dans un païs »... Qu'il enjoigne le jardinier de se marier, car « il n'a pas plus d'oconomie que de regularité dans ses mœurs »... **14 juin.** Instructions concernant les fonds pour les prix du collège et « le bien et l'utilité de

l'église paroissiale ». Peu importe le prix des réparations de M. Boissin : « Je crains davantage les 17 procez que M<sup>r</sup> l'Evêque de Chartres me laisse. Les frais faits jusqu'à ce jour d'un seul de ces procez monte à 1500<sup>l</sup> »... Approbation donnée à son arrangement pour la nourriture des domestiques, et l'accueil de personnes de passage (nobles, militaires « et autres gens honnêtes »)... 28 juin. Le bruit selon lequel il présidera l'ordre du clergé aux États prochains est « heureusement » infondé : « la prochaine tenue ne sera probablement pas plus facile ni plus calme que les précédentes »... 3 juillet. Ordre de commander « quatre douzaines de couverts, tous unis, sans filets ni coquilles ; mais solides et bons. Mon sceau episcopal suffit au graveur pour les armoier. Au lieu du chapeau et cordon d'évêque, il mettra des lyons ou autres attributs pour supports »... Consignes pour l'ornementation de la sacristie de Langoat, car « si le general touchoit mes 400<sup>l</sup>, il en feroit un autre usage »... 29 juillet. « J'ai traité avec M<sup>gr</sup> l'Evêq. de Chartres pour tous ses restants ou restaux. Il m'en donnera bientôt un état que je vous ferai passer ; mais en l'attendant vous pouvez recevoir ceux qui se presenteront à l'occasion »... 9 août. Précisions concernant l'éventuel emploi de la femme du jardinier et l'embauche d'un cuisinier, et envoi d'une copie de sa transaction avec son prédécesseur, pour commentaire : « En la lisant vous croirez que j'ai tout païé à M<sup>gr</sup> de Chartres. Non. [...] Je lui dois encore 3400<sup>l</sup>. Pressez un peu s.v.p. p<sup>r</sup> la perception des restaux afin que je paie mon precesseur avec qui je ne suis ni ne serai jamais ni froid, ni brouillé. Il est vrai que ce n'est pas la faute de quelques langues legeres »... 12 août. Une lingère viendra de Paris. « Je ne levrai ménage qu'au commencement de fevrier ; ainsi elle a du tems de faire bien de l'ouvrage »... Il s'enquiert de l'arrivée de vin de Bordeaux... 13 août. Envoi des titres et papiers que MM. du chapitre de Tréguier ont fournis dans le procès qu'ils ont gagné contre le domaine, ainsi qu'un relevé des actes de mutation et des contrats qui ont donné lieu au droit de lods et vente cette année, et une lettre et un compte de l'abbé Taurel... 16 août. « M<sup>r</sup> de Chef du Bois m'a informé des contestations qu'il y a entre lui et M.M. du corps de ville. J'en ai écrit à M<sup>r</sup> de La Bove notre intendant. J'attends sa reponse. Je suis décidé à conserver les droits de mon siege. Je prendrai pour cela les voies douces et honnêtes, mais j'y mettrai toute la fermeté necessaire »... 30 août. L'abbé Taurel travaille à l'état des restaux. « J'ai demandé un mémoire à M<sup>r</sup> Le Roux de Chef du Bois relatif aux contestations entre M.M. de la maison de ville et moi à l'occasion de la police. Je deffendrai mes droits par toutes les voies possibles »... 2 septembre. Nouvelles de l'action du 9 août au large du cap Saint-Vincent, opposant les Français et les Espagnols aux Anglais : « notre escadre combinée avec celle de Cadix a pris le 9 d'août une flotte angloise de 57 voiles. *Le Courier de l'Europe* estime cette capture 36 millions. On ne l'estime ici que 25. Elle portoit deux mil hommes de troupes aux colonies, et treize cens matelots à l'amiral Rodheney. La privation de ces secours pourra avoir des suites »... Échos d'une expédition de Guichen, et de l'escadre de Ternay à Rhode Island... 4 septembre. Envoi de l'état des restaux dressés par l'abbé Taurel : selon M. Chevreux, peu d'articles y sont susceptibles de recouvrement, ce qui « seroit fâcheux pour moi »... 9 septembre. Il a fait le sacrifice des restaux faciles à recouvrer, pour éviter de se brouiller... Rennes 22 septembre. Instructions relatives aux domestiques, et notamment conditions d'emploi de porteurs de chaise, et autorisation de vin et café pour une domestique enceinte... 30 octobre. Il s'en réfère à lui pour la recette de ses revenus. « Je ne suis certainement pas à l'aise ; malgré cela je serois fâché qu'on criat contre moi ; et vous avez raison de donner cinq ou six semaines de delay, à ceux des rentiers ou fermiers qui en ont besoin »... 10 novembre. Il faut vendre les blés dès que possible, car il n'y a « aucune apparence de paix pour l'année ou nous allons entrer », et Tréguier passera l'hiver entre 300 ou 400 volontaires de Lauzun, dont il craint l'indiscipline en attendant leur embarquement. « D'ici long temps je ne brulerai de la bougie que dans les occasions interessantes [...] ; par ailleurs je brulerai de la chandelle, jusqu'à ce que j'aïe païé mes dettes, dont la masse m'effraïe »... Instructions pour les vins, les poires d'hiver, le linge... Aux États, le parti de M. Desgrées domine à la pluralité des deux tiers, et le Roi a décidé que désormais

les États ne nommeraient pour députés à la Cour ou à la Chambre des comptes que ceux qu'il aura agréés : précisions sur le secret qui entourera ces nominations, pour prévenir toute cabale. Mais « c'est la fable de l'huitre et des plaideurs », et cet arrêt « met beaucoup de chaleur dans l'assemblée »... *13 novembre*. Explications sur la descente de la police qu'il a ordonnée, chez M. Guino, à cause des ouvrages contraires aux bonnes mœurs et à la religion... *19 novembre*. M. de Marville lui a répété qu'il ne le presserait pas, mais « je finis par lui faire esperer, que je le paierai au mois de fevrier » ; il faut qu'ils se concertent, car il est « effraïé » par les frais de domestiques, d'argenterie et de linge, « les charges foncieres et naturellement attachées à mon siege, les emprunts sur parole d'honneur que j'ai été obligé de faire », les pensions et le coût de « vivre et tenir une maison au moins mediocre », etc. Il s'indigne que les récollets consomment « huit boisseaux de froment et trente livres de viande par semaine » : cela vaudrait mille écus par an. « Je leur donnerai exactement la même chose que mon predecesseur. Vous êtes le maître de le leur donner en grain ou en argent »... *22 novembre*. Renvoi d'une requête de Fiquenel, pour obtenir le retrait féodal d'une maison... *24 novembre*. Instructions relatives au cidre des domestiques, l'achat ou l'élevage de volailles. « J'ai demandé ses observations à M. Le Roux de Chef du Bois, tant sur la contestation de MM. de l'hôtel de ville de Treguier, relativement à differents articles de police, que sur la pretention du siege de Lannion, de recevoir les appropriemens des acquets faits sous mon fief »... *27 novembre*. Il a reçu l'état du linge : « Je n'y vois pas un seul torchon. [...] Il n'y a pas assez aussi de serviettes : je n'en vois en tout que dix douzaines et demie [...]. Il me faut au moins cinquante douzaine de serviettes avec des torchons et des tabliers de cuisine en proportion »... *11 décembre*. « Je suis sur le point de conclure un marché de quatre douzaines de plats de fayance, [...] plus deux soupieres, et quatre terrines couvertes pour entrées. Un de ces services est en fayance de Rouen, l'autre en fayance du Pont-aux-Choux de Paris. J'aurois du profit à m'en procurer d'argent, si mes facultés le permettoient »... **1781**. *19 janvier*. Prière de chercher aux archives les papiers relatifs aux contestations de son prédécesseur avec M. de La Rivière, aujourd'hui M. de La Fayette, et qui furent mises en arbitrage à Guingamp... *21 janvier*. Instructions relatives à un féage consenti par son prédécesseur, et aussi la plainte d'une veuve héritière pour moitié d'une métairie pour laquelle elle a rendu aveu avec feu son mari... *Tréguier 4 mai*. « Le 1<sup>er</sup> et le 2 de ce mois il y a eu bureau des decimes. M<sup>f</sup> Chevreux y a rendu son compte. Il doit bien près de dix millions à la caisse, tant à raison des decimes que pour les insinuations et controlles. [...] Nous lui avons signé des contraintes et des executoires contre les redevables qui sont en arriere »... Précision de sa position, quant au procès des Pastol ; il compte en écrire à l'évêque de Chartres. « Cette affaire est très importante à cause des frais, et de l'indemnité due aux Pastol qui la reclament. Quant à moi je me tiendrai à la transaction de M<sup>gr</sup> l'evesque de Castres de 1768, renouvelée en 1777 par mon predecesseur immediat »... *25 mai*. L'évêque de Chartres a gagné son procès à Lannion « contre M<sup>f</sup> de Kninon et mon senechal. Nous causerons de cette affaire à votre retour. Elle pourroit bien avoir une queue. Il me paroît clair comme le jour que la rente qui fait le principal objet de ce procez, est perçue deux fois par l'Evêché depuis 1764 »... Nouvelles de la guerre navale au large de Rhode Island, et de l'arrivée de l'*Hermione* à Brest. « Tout de suite elle envoia un courier au ministre, et les officiers ne veulent rien dire, du moins à ce qu'on nous assure ici. On dit aussi que M<sup>f</sup> de La Motte Piquet va ressortir de nouveau avec nos dix plus forts vaisseaux »... *6 juin*. Il a une confession à faire : « j'ai fait plus d'une sotise, j'ai depensé tout ce que vous m'avez laissé, et plus : malgré cela j'ai demandé douze barriques de vin à Bordeau et toutes d'une grande qualité dans leur genre, plus un baril d'eau de vie d'Andaye. C'est un objet de plus de 2000<sup>ll</sup> ; mais par ce moïen j'espere ne boire et ne faire boire que du vin de trois ans. C'est une de mes vanités »...

**1782**. *Rennes 4 novembre*. Un accès de goutte l'a empêché d'accuser réception des 3000 livres, et d'assister à plus d'une séance des États : « tout me paroît se reduire à ce seul point que l'ordre de la noblesse... s'est excusé de consentir le don gratuit de 3 millions ailleurs qu'au pié

du Trône. Leur motif en faisant ce don, qu'ils veulent que le Roi leur rende le droit de nommer à l'avenir leurs députés à la cour »... M. d'Aubeterre en a informé le ministre et on s'attend à recevoir un ordre de délibérer « en *oui* ou *non* et sans condition dans les 24 heures. Si l'ordre de la noblesse persiste dans son avis, nous ne tarderons pas à retourner chacun chez nous »... **1783. 3 janvier.** Il s'ennuie de ce qu'on fait aux États : « Je vois quantité de gens sages craindre que nous ne soions renvoïés chacun chez nous. Nous sçaurons à quoi nous en tenir le 13 de ce mois. Si notre assemblée subsiste encore ce jour, nous finirons à l'ordinaire : c'est-à-dire que les affaires du Roi seront terminées ; car désormais pour celles de la province, nous n'avons désormais plus le tems de les finir »... *Tréguier 8 août.* Il a annoncé l'arrivée de Clément à l'évêque de Rennes ; celui-ci est à Eu, « dans une des campagnes de M. le duc de Penthièvre »... Récoltes médiocres de blés et de l'avoine... *31 décembre.* Regrets de ne plus avoir Clément, et espoir, malgré tout, de le voir revenir. « J'ai été plusieurs fois avec moins que rien depuis vôtre départ. Malgré cela, je n'ai pas emprunté. La providence est venue à mon secours. J'ai eu cent loüis de ventes : scavoir 1600<sup>ll</sup> de M. le chev<sup>er</sup> de Villeneuve le marin qui a acheté Launay en Langoat et le reste d'un convenant en Plestin que M<sup>r</sup> de La Nascol a acquis, cela m'a fait grand bien »... **1784. 16 mai.** Envoi d'un mémoire pour éclairer M. Allaire, membre du conseil d'administration des Domaines et Contrôles, sur une demande d'amortissement faite aux Filles de Saint-Paul. « M<sup>r</sup> Allaire est né à S<sup>t</sup> Briec, neveu du celebre abbé Allaire instituteur de M<sup>gr</sup> le duc de Chartres. C'est à lui que j'ai la principale obligation du gain du procez que le S<sup>r</sup> Le Loutre de Lannion intenta en 1779 au chapitre de Treguier »... *6 octobre.* « Je reconnois M. l'évêque de Rennes à ce que vous m'en marquez. La tournure que prennent les affaires de cette province me fait craindre que ce prelat ne vienne pas à nos prochains etats. Il ne s'explique pas à ce sujet avec moi & son silence à cet égard m'inquiete. Il m'a marqué il y a plus d'un an qu'il n'y presideroit pas, a moins que la Cour nous accordat les deputés & l'inspection sur les octrois. Je ne peux le blâmer d'avoir pris cette resolution mais je craindrai beaucoup que la prochaine tenuë ne soit la derniere si l'on continue de nous refuser ces deux objets »... **1787. Rennes 24 janvier.** Les États ont fini à 6 h du matin, mais malgré sa fatigue, il est content : « la tenue jusqu'à la fin même a été glorieuse pour M. l'Evêque de Rennes. Pendant le cours des 3 mois, on lui a fait plusieurs, mais surtout deux attaques bien marquées qui au lieu de lui nuire, lui ont attaché plusieurs personnes qui cy devant ne montroient que de l'indifference pour lui. Il est vrai qu'il s'est conduit comme un ange, et que dans toutes les differentes circonstances, il a montré non seulement de l'instruction, mais aussi beaucoup de zèle pour les intérêts de la province. [...] Il ne veut pas presider à la prochaine tenue »... Etc. ON JOINT 2 L.S. à M. Chevreux, négociant à Tréguier, Rennes 1781.

1 500 €

par une femme de bien que je me suis envoyée en grande confiance  
 j'allois bien sçavoir, monseigneur, que vous sçavez fait de ces éclaircissements  
 et que vous les recevrez comme ils ont été donnés, sans autre intention que de vous éclairer.  
 j'erois profondément et très agréablement affecté de tout ce qui pourroit interesser  
 l'honneur qui doit regner entre vous et aller les futures dignités d'attachement et  
 de vénération avec les quels j'ay l'honneur d'être, monseigneur, votre très humble et très  
 obéissant serviteur  
 J. B. J. de Chartres

**E. Jean-Baptiste Joseph de LUBERSAC** (1740-1822) évêque de Tréguier puis de Chartres, député du clergé aux États Généraux, il refusa la constitution civile du clergé et émigra : **L.A.S.**, 24 janvier **1785**, [à **Mgr Auguste-René-Louis LE MINTIER, évêque de Tréguier**] ; 3 pages et demie petit in-4. **LETTRE D'AFFAIRES AVEC SON SUCCESSEUR À L'ÉVÊCHÉ DE TRÉGUIER.** Un échange confidentiel eût été désirable, mais les détails de son diocèse l'occupent tout entier et ne connaissant pas toutes les affaires de son temporel, il a dû s'en remettre à son homme de

confiance, M. de Plantade, dont il ignorait la démarche auprès de lui : « il ne l'a faite qu'à raison de l'extrémité où il s'est trouvé de se procurer des fonds indispensables et de l'épuisement de ses moyens. Car chacun a ses embarras, et si j'avois l'honneur de vous faire confidence des miens, vous vous trouveriez, par cette comparaison, fort heureux dans une situation qui paroît vous peser beaucoup »... Sans circonlocution, donc, il va droit au but, et constate l'embarras de monseigneur, son désir de réduire le nombre de ses créanciers, soutenir son état honorablement, se répandre en bonnes œuvres, etc. Mais « nous ne pouvons à cet égard nous remplacer ou nous suppléer mutuellement. Je ne vous engagerai pas à payer cinquante mille écus de dettes qui me restent encore, trente-cinq mille livres de pensions sur mon siège &c. Plus heureux celui d'entre nous qui a le moins de charges et le plus de ressources. Mais le plus ou le moins en ce genre n'est pas un motif pour échapper à la légitimité d'une dette »... Il est nanti d'une obligation de monseigneur – « un titre légal et incontestable » –, dont il pouvait exiger le paiement depuis six ans. « Faites attention, s'il vous plaît, 1° que vous avés été mon débiteur avant que j'aye pu devenir le vôtre 2° que ma créance est incontestable ; les *vôtres sont au moins sujettes à discussion* 3° qu'il n'y a ni justice ni délicatesse à prétendre se payer par ses propres mains. Je ne suis pas homme à me défendre de mes obligations ; mais **je ne dois pas trouver bon qu'on me présente comme telles des répétitions vicieuses**, et qui, fussent-elles aussi bien fondées qu'elles le sont peu, ne doivent pas être *opposées* aux miennes »... Et de répondre à ses arguments, évoquant l'éventuelle remise des créances à Tréguier (« cette générosité vous vaudra de l'honneur que vous préférés apparemment à l'intérêt », mais « ce n'est pas à moi à en payer la façon »), sa propre « maxime pratique » de rendre service, et son indifférence à la morgue, au *bavardage*, aux folies de la vanité. « En un mot, monseigneur, je vous ai *laissé de bonnes créances* sur des gens solvables [...] : nous avons *passé ensemble une convention* qui nous règle sur nos demandes et nos prétentions respectives. C'est un titre positif et sur lequel il ne faut pas revenir »... À Chartres, il fut traité bien différemment : il en détaille les frais et les charges et les procès qu'il a encore à supporter. « Il faut que tout finisse ; et **si une transaction entre gens sensés et d'un état honorable n'est pas faite pour fixer et terminer leurs prétentions respectives il n'y a plus rien de sur. Je dis plus : fussiés-vous lézé, il n'est pas séant de vous en plaindre et de réclamer : vous n'êtes plus en temps opportun. Si les restaurations vous eussent produit au-delà de la somme pour laquelle il vous ont été passés, seriés-vous revenu en compte avec moi ?** »...

200 €

F. [Dominique CLÉMENT DE RIS (1750-1827)]. **7 pièces manuscrites, imprimées ou en partie imprimées**, 1787-1789 et sans date.

**DOSSIER RELATIF À LA CHARGE DE MAÎTRE D'HÔTEL DE LA REINE** dont il fut pourvu en 1787. Quittance de la Supérieure des Ursulines du couvent de Sainte-Avoye au nom de Clément de Ris, « Gentilhomme d'honneur de la Reine », pour la pension trimestrielle de sa fille, 1787. **MENUS de dîners du Roi « en public » et de dîners de la Reine « après le public »**, dimanche 2 novembre [1788] et sans date. *Édit du Roi portant suppression de diverses charges de la Maison de la Reine*, 1788. **Menu** du dîner du Roi, 19 mars 1789. Autre menu sans date et supplique à la Reine.

1 000 €

Diner Du Roi en public Diner de la Reine d'après

1<sup>er</sup> gr. Sice.  
Le pâté de truie  
4. Entrées  
Les Solles aux fines herbes  
Les attelés de Merlan  
Les filets de Morue fraîche  
Les quenelles au Velouté.  
Bords d'auries  
Les Salses . . . Les lauritte  
Les files de Solle. Les filets de carlot.  
L'Esturgeon . . . Les œufs à l'oside  
Les œufs au B.N. Les œufs a la Coq  
2<sup>e</sup> par. de Not.  
Les Solle. Frite  
La queue d'Esturgeon  
Les têtes frites.  
1. Moyen  
Les flandres de Poum  
4. Petits.  
La Bouilly gratinée  
Les abbaisse a la charnitty  
Les tartellette d'abricot.  
Les Profiterols . . .

2. Potages.  
Les croûtes gratonnées  
Les Pois frits.  
5. Entrées  
La Tourte de godiveau  
La Capucelle au Riz  
Les cotellette de Veau  
La poule de camp  
Le gigot de Mouton  
2. par. de Not.  
Les Routets  
Le levreau  
4. Petit. Embouquet.  
Les Jalousier Nervosées  
Les Petite. Pivoches  
Les Finiblette  
Les Artichaux

G. Jean-Lambert TALLIEN (1767-1820) conventionnel, Montagnard, l'un des artisans du Neuf Thermidor : 6 L.A.S., 6 L.S. et 1 P.S., dont 2 comme représentant du Peuple délégué par la Convention nationale dans les départements d'Indre-et-Loire et Loir-et-Cher, Tours, Chinon, Paris, Angers et Bordeaux avril-juillet 1793 et janvier 1794, à Dominique CLÉMENT DE RIS, président du « Comité deffensif », à Tours ; 34 pages in-fol. ou in-4, qqs adresses et cachets cire rouge, dont un à son chiffre.

INTÉRESSANTE CORRESPONDANCE POLITIQUE, SUR L'ÉTAT DES ARMÉES RÉPUBLICAINES, LES TROUBLES À PARIS À LA SUITE DU RÉTABLISSMENT DE LA COMMISSION DES DOUZE (31 mai-1<sup>er</sup> juin 1793), L'ESPRIT PUBLIC EN INDRE-ET-LOIRE, ET LA GUERRE DE VENDÉE.

Tours ce 11 May 1793 à au 2<sup>e</sup> de la Republique.

Mille remerciement, Braves Citoyens, de ce que vous vous  
 donnez pour venir au secours de la ville de Tours. Elle est  
 à grand besoin. Notre présence paroit avoir ravi au  
 l'Esprit public. bien nous avons eu le plaisir de voir braver  
 Michelon sur la place publique d'infame Praveau blanc. nous avons  
 également rechauffé le patriotisme d'un homme (Champigny  
 sur Vendre) ou les officiers Municipaux ont eu la lâcheté de  
 prendre un arrêté par lequel ils consentirent à traquer à  
 la Brigand. nous avons fait mettre en état d'arrestation les  
 officiers parociaux de cet infame arrêté. et nous espérons que  
 cet exemple intimidera un peu ceux qui pourroient songer à  
 imiter cet exemple de lâcheté.

Envoyez nous des armes autant qu'il vous sera possible  
 et dirigez vos forces sur Chinon, parce que si nos frères  
 d'ailleurs, nous serons toujours à même de leur faire passer  
 le Saumur, ou il paroit aussy qu'on est à grand besoin.

Je ne conçois rien à faire. quelques-uns étoit en so-  
 possession des fournisseurs sautiers et paroch. l'arrêté fait  
 mettre en état d'arrestation en fait l'annuler sa liberté. Je  
 écris à la Convention nationale et je demande contre quelques  
 le décret d'accusation et sa traduction devant le tribunal  
 révolutionnaire.

Je compte me rendre demain à Tours, si il ne vous arrive  
 rien de nouveau et je me fais un plaisir de vous embrasser et  
 de dire avec vous et votre aimable famille.

Tallien

Tours 24 avril 1793. Arrêté pris en tant que délégué de la Convention pour le recrutement en Loir-et-Cher et Indre-et-Loire, relatif au contingent de volontaires d'Indre-et-Loire, avec référence à l'état insuffisant des subsistances à Tours, et au « dénuement d'armes » qui s'oppose

à ce que ce contingent « soit employé utilement dans les armées contre les rebelles » : est ordonné le départ du contingent pour l'Armée de la Moselle... *Chinon 11 mai 1793*. Satisfaction d'avoir ranimé ici l'esprit public : on a brûlé le drapeau blanc sur la place publique de Richelieu, et réchauffé le patriotisme Champigny-sur-Veude où les officiers municipaux avaient pris un arrêté par lequel ils consentaient à transiger avec les brigands ; on a arrêté « les provocateurs de cet infame arrêté »... Par ailleurs, fulmination contre CARRA : « QUETINEAU étoit en sa possession nos commissaires VAULIVERT et JAPHET l'avoient fait mettre en état d'arrestation et Carra l'a mis en liberté. J'en écris à la Convention nationale et je demande contre Quetineau le décret d'accusation et sa traduction devant le tribunal révolutionnaire »... *Chinon 13 mai 1793*. Une expédition hier à Loudun eut du succès : « nous y avons rétabli les autorités constituées, nous y avons arrêté une trentaine de contrerévolutionnaire que nous avons fait conduire à Chinon, nous y avons brûlé l'infâme drapeau blanc que les aristocrates y avaient arboré au moment où ils croyaient que les brigands allaient y entrer »... *Chinon 17 mai 1793*. « La grande terreur panique des Loudemois [...] s'en est allée en fumée. L'armée ennemie arrivée à Thouars se réduit à quelques patrouilles qui sont venues enlever des effets qui avoient été oubliées lors de l'évacuation. Quatre commissaires sur l'exactitude et le patriotisme desquels on peut compter sont entrés hier dans Thouars et n'y ont pas trouvé un seul soldat »... MENOUE vient demain à Chinon pour voir l'armée et en indiquer la direction. « N'oubliez pas nos 400 fusils »... *Chinon 19 mai 1793*. Avis de sa venue à Tours... *Paris 1<sup>er</sup> juin 1793*. Compte rendu de la journée du 31 mai : Paris présenta le spectacle « majestueux » de 150 000 hommes sous les armes, des patrouilles et détachements assurant la sûreté des dépôts publics, pendant que « les Parisiens sont venus présenter à la Convention Nationale, par l'organe des autorités constituées une pétition très bien rédigée où l'accent de l'indignation ne se faisoit remarquer qu'autant qu'il étoit nécessaire [...]. Paris a dans cette journée répondu à tous ses calomniateurs ; [...] c'est une révolution purement morale qui vient de s'opérer »... Déjà on a supprimé le tribunal inquisitorial de la Commission des Douze, et renvoyé l'examen de la conduite de ses membres devant le Comité de Salut public ; on a décrété que les Sections de Paris avaient bien mérité de la Patrie par leur maintien de l'ordre et leur respect pour la représentation nationale, les personnes et la propriété... « Puisse le mouvement électrique que la Ville de Paris vient de donner se communiquer à toutes les parties de la République et faire rentrer dans la poussière tous les ennemis de la liberté, tous les calomniateurs de la Révolution »... *Paris 2 juin 1793*. Il commence à croire que les terreurs paniques de Saumur sont entretenues avec perfidie. « Au lieu de border les côtes et de faire rentrer les rebelles dans l'intérieur pour y être anéantis par la réunion des forces nationales on paroît vouloir leur ménager une issue du côté de la mer, afin qu'ils puissent être secourus par les puissances étrangères. **On assure même que le Duc DYORC, que CARRA nous proposa pour Roi il y a quelque tems n'est pas éloigné des côtes de la Vendée. Je suis donc entièrement de votre avis de faire marcher sur Niort, Maran, La Rochelle et S<sup>t</sup> Jean-d'Angely le plus de forces qu'il sera possible** », car il ne faut pas que les dépôts nationaux tombent au pouvoir des brigands. Il est en « guerre ouverte » avec Carra, et prévoit une explication vive entre eux au sujet de la campagne de la Vendée : « je ne serai pas aussi sot que lors de notre entrevue à Blois. JULIEN, lui-même, paraît être devenu le partisan de Carra. Il se vante ici d'avoir tout fait pour purger la légion germanique ; moi j'écoute et je ris dans ma barbe en entendant raconter les exploits de ces braves qui étoient à 30 lieues du danger »... Cependant la « Révolution morale » continue : « L'indignation contre les chefs de la faction girondine est à son comble. Une voix unanime se leve pour demander contr'eux le décret d'accusation. Le Comité de Salut public doit faire incessamment son rapport sur cette grande accusation »... Clément a dû recevoir l'adresse de la Convention aux Français, dont BARRÈRE est l'auteur ; Tallien pense que ces deux journées révolutionnaires seront très utiles à la chose publique, mais il désire « revoir les bords de la Loire afin de hâter le moment où nous pourrons aller attaquer les rebelles de la Vendée »...

Compliments de SIEYÈS et DUPONT... [*Paris peu avant le 24 juin 1793*]. Lundi prochain le Comité de Salut public présentera la Constitution : imparfaite, elle sera néanmoins un point de ralliement pour les bons citoyens, anéantissant les passions, les haines, les divisions et les partis. « **Carra n'a pas fait fortune au Comité de Salut public, malgré ce qu'il a pu dire, tous les membres ont rendu la plus éclatante justice au dép<sup>t</sup> d'Indre et Loire et a son comité défensif, quand a la Commission centrale de Chinon, le Comité a pensé que si elle avoit été utile dans son principe, elle pouvoit être dangereuse en prolongeant les fonctions et en cela nous l'avions prévenu puisque a compter du 1<sup>er</sup> juin elle se trouve supprimé** »... Il espère partir pour Tours demain... « La Révolution se *moralise* de plus en plus ; on s'aperçoit bien dans la Convention de l'absence des Girondins, car on fait beaucoup et de bonne besogne. En deux jours nous avons rendu plus de décrets utiles qu'on n'avoit fait dans 3 mois ; les patriotes sont enfin sortis de leur apathie ; les députés de la Montagne se sont réunis hier soir aux Jacobins. Nous avons arrêté entre nous un plan de conduite qui, je l'espère, sauvera la République »... Prière de donner connaissance de ses lettres au département, et à ses collègues, afin de rallier tous les esprits autour de la Convention nationale... *Paris 26 juin 1793*. Toujours commissaire près l'Armée de la Vendée, il croit rester à Tours. « *Pétion, Guadet et Lanjuinais* se sont évadés, mais ce que vous ne savez pas c'est que *l'honnête Vergniaud*, celui qui faisoit de ses grands sentimens de loyauté vient de corrompre son garde et de partir »... Il craint des troubles à l'instant où la Constitution va être présentée au Peuple : « **engagez le département d'Indre et Loire et principalement la municipalité de Tours à redoubler de surveillance a légard de tous les voyageurs [...]** car il n'y a plus de doute pour moi que les contrerévolutionnaires de la Vendée et ceux de la Convention n<sup>ale</sup> se tiennent par la main »... La prise de La Flèche par les rebelles augmente les inquiétudes sur la suite des troubles de la Vendée... *Angers 10 juillet 1793*. Nouvelles de l'Armée des Côtes de La Rochelle, qu'il a visitée avec son collègue THUREAU ; il augure bien du commandement (MENOUE, FABREFONDS, DUTRUYS, BARBAZAN), de l'esprit des troupes et des campagnes. Exhortations à presser l'acceptation de la Constitution, dans les assemblées primaires. « **Que le département d'Indre et Loire [...]** s'empresse de donner son adhesion à l'acte constitutionnel, qu'encore une fois il merite bien de la Patrie et que son exemple reuni à celui que donneront les autres departemens restés fideles à la Republique fasse rougir ceux qui ont pu un instant concevoir des idées de federalisme »... Il se réjouit de l'abandon prochain du « *Roi Buzot* », et du rejet par les communes de l'Eure de leurs administrateurs, ainsi que du calme du Calvados, « malgré les prédications du fanatique FAUCHET et les sottises diatribes du petit marquis de PONTECOULANT »... Lorsque la Constitution sera acceptée par la Nation, « messieurs les intrigans entrepreneurs de guerre civile payés par PITT et COBOURG seront obligés d'aller se jeter dans les bras de l'impudique Christine ou du farouche Brunsvick à moins qu'ils ne rencontrent [...] sur leur passage un tribunal revolutionnaire »... Compliments de SANTERRE, COUSTARD et GERBÉ... *Angers 11 juillet 1793*. L'armée est aujourd'hui à Brissac. « Nous ne sommes pas sans inquietude sur les mouvemens de l'ennemi. BIRON veut nous quitter pour retourner à Niort. Coustard est parti hier pour l'armée des Alpes. DUTRUYS, et BARBAZAN sont en querelle. Pendant qu'on organise d'un coté, des malveillans desorganisent d'un autre. Il faut que la Republique soit bien forte pour surmonter tous ces obstacles »... *Angers 12 juillet 1793*. « Vous avez sans doute vu Biron à Tours. On ne conçoit rien à sa decision precipitée de partir pour Niort au moment ou notre armée est prête d'agir. Je vous avoue que sa conduite ici m'a fait naître mille soupçons que je crois fondés. Est-ce donc la destinée du peuple français d'être toujours trahi par ceux même qu'il s'est plu pendant longtems à regarder comme ses meilleurs deffenseurs »... Et de confier d'autres sujets d'inquiétude... « Menou paroît bien aller. LA BAROLIERE nous offre tous les jours sa demission, GAUVILLIERS en fait autant. BERTHIER fait toute la besogne et n'est recompensé que par des sarcasmes et des denonciations »... *Angers 12 juillet 1793 à 9 h du soir*. L'armée n'a pas bougé, faute de subsistances et de charrois. « Il y

a dans toutes les administrations un desordre et une malveillance bien coupables. Quand elles seroient payées par Pitt elles ne se conduiroient pas autrement. Nous avons connoissance de la proclamation des brigands pour le rassemblement de Bressuire mais c'est une pure jactance et le cri d'hommes qui se voient pressés de toutes parts »... Changement du plan de campagne, afin de couvrir autant que possible Saumur... Incertitude quant à Biron : « je ne puis m'empêcher de dire que le système d'inertie qu'il paroît avoir adopté peut être très préjudiciable à la République. [...] Puissent les intérêts du peuple ne pas se trouver compromis par tous ces chocs d'ambition, d'amour-propres individuels que l'on croit blessés par un mot »... *Bordeaux 25 nivose II (14 janvier 1794)*. Réjouissance incrédule de l'anéantissement des brigands. « WESTERMANN qui comme tu sçais est le premier fourbe des 86 départemens n'en n'a-t-il pas imposé à la Convention nationale, et peut-on dire aujourd'hui avec assurance, la Vendée n'est plus »... Il en attend les détails de Clément, dont il connaît la véracité et le patriotisme. À Bordeaux, l'esprit public se forme difficilement : « **je ne pense pas que ce département soit jamais compté parmi les chauds révolutionnaires ; nous y avons commencé la Révolution par la Terreur, nous l'acheverons par la confiance, et par la douceur** »...

5 000 €

H. **Jean-Louis CHALMEL** (1756-1829) homme politique, administrateur d'Indre-et-Loire, historien de la Touraine : **14 L.A.S.** et **7 L.A.**, Tours et Paris **1793-1800**, à **Dominique CLÉMENT DE RIS**, à Beauvais-sur-Cher, Saint-Germain-en-Laye ou Paris ; 34 pages et quart in-4 ou in-8, la plupart avec adresse.

**IMPORTANTE CORRESPONDANCE POLITIQUE, COMMENTANT LA GUERRE DE VENDÉE, LES MOUVEMENTS DE TROUPES, LES TROUBLES ET INTRIGUES EN INDRE-ET-LOIRE, ET LES SOULÈVEMENTS POPULAIRES À PARIS.**

*Clubistes D.D.S.*  
 L'expérience est un grand maître. la convention commence à bien appercevoir, aussi n'y va-t-elle pas de main morte. C'est un jeu d'ombres chinoises où les Personages ne font que paroître et disparaître. pour peu qu'elle continue, nous n'aurons pas la peine de nommer une nouvelle assemblée. il suffira seulement qu'elle se déclare législature au surplus, nous ceux qui sont arrêtés le méritent bien. notre liste à Besouin et à moi en contient 108, et en voilà déjà 54. Ça vaud que ce n'est pas mal mettre le doigt sur le coquin.  
 appropos de coquins je t'envoierai le mémoire de parat par la Cui. Orsuley qui doit aller voir mardi. (nouveau style)  
 nous n'avons rien de neuf. tout est tranquille, le pain est un peu cher, mais il y en a.  
 je ne fais ce que tu veux dire. par la visite des enterreurs de cyprès pour la ville. il y a une loi qui ordonne un recensement pour ôter aux fermiers le surplus de leur provision; cela n'est pas allarmant.  
 Respectueux aux Citoyens Clément. fraternité et  
 amitié Chalmel

*Tours 1<sup>er</sup> du 2<sup>e</sup> mois II (22 octobre 1793).* « THENON qui est arrivé hier de Saumur, nous a dit que nos armées balayoient le pais [la Vendée]. Il y a vu arriver cinq mille des notres qui avoient été faits prisonniers dans différentes affaires. En voilà mille qui filent sur notre ville. On dit Ancenis occupé par les rebelles, [...] on a fait partir le reste des troupes de Saumur pour occuper et garantir la rive droite. 800 hommes de notre réserve sont partis aujourd'hui pour occuper Saumur »... On s'inquiète pour les subsistances. « Voila le district de Loches, qui se présente, en vertu de l'arrêté qui le mande. Preuilly a été suspendu hier, et l'arrestation prononcée contre tous les membres. Gare à Loches Veau est nommé commissaire pour aller dans ces deux districts »... GUIMBERTEAU a été chargé de purger tous les corps administratifs, et RONSIN mis en état d'arrestation... *29 pluviose [II] (10 février 1794).* AUBERT leur a fait part de ses premières démarches ; leurs amis ne sont pas dans une maison d'arrêt, mais gardés à l'hôtel des bons citoyens. « TEXIER frère écrit aussi à BERJON »... *5 prairial [III] (24 mai 1795).* On dit que Paris est calme. « La victoire est entiere sur le jacobinisme. Les auteurs de la révolte sont livrés à un tribunal créé ad hoc, chargé de les juger sans désemparer, ainsi que les 11 arrêtés le 12 germinal. PERRIN a annoncé que les trois membres de l'ancien Comité etoient maintenant en mer. On vouloit les faire revenir pour les traduire à un tribunal. Cela m'a rappelé le Geronte de Moliere qui vouloit envoyer la justice en pleine mer »... *6 [prairial III] (25 mai 1795).* Nouvelles rassurantes de Paris, par Petit-Ange et un courrier. « La populace du 1<sup>er</sup> Antoine avoit enlevé de l'échaffaud le scélérat Quinet qui avoit porté au bout d'une pique la tête du malheureux FÉRAUD. On l'avoit porté en triomphe à Paris », mais les mutins ont remis leurs canons, et les auteurs du meurtre, et Quinet a été exécuté... « Le représentant a définitivement arrêté la liste des terroristes. Ils sont au nombre de 12. BRULEY n'y est pas resté ni le docteur. Ce sont tous Senardistes, même BÉNÉVENT »... On annonce la visite de POCHOLLE... *8 prairial [III] (27 mai 1795).* Une lettre à RIFFAULT annonce comme certaine la paix avec l'Espagne. « Je viens de recevoir l'ouvrage de GARAT [*Mémoires sur la Révolution, ou Exposé de ma conduite dans les affaires et dans les fonctions publiques*]. [...] On y voit d'un bout à l'autre un menteur qui se bat les flancs pour se donner un air de vérité. Au surplus il est toujours monté sur ses échasses et ne menace de rien moins que de la postérité »... Garat dit n'avoir pas voulu lire les Mémoires de Mme ROLAND, « de peur d'avoir des reproches a adresser à sa mémoire. *Nage toujours* : il étoit donc bien sur de ne pas y trouver son éloge »... En post-scriptum : « Le désarmement s'est fait hier. Voici la liste des patiens. La municipalité est furieuse. Elle a député hier 4 de ses membres a Pocholle pour lui faire ses humbles remontrances, mais il étoit parti pour Amboise. On est toujours acharné contre BRULEY et VEAU »... La liste comporte 11 noms : Delaunay, Sailly, Voiturier, Sanson, Besnard, Bénévent etc. *Tours 12 prairial III (31 mai 1795).* Les lettres aux cachets noirs ont fait du bruit à Tours : « Il n'est femme, fille, et même bon nombre d'hommes qui n'en ayent été saisis d'épouvante au point qu'on est venu à 11 heures du soir chez moi pour mettre à couvert certaine somme en numéraire »... Depuis, les terreurs sont passées dans les campagnes. « Ce qu'il y a vraiment d'affligeant c'est l'histoire de Toulon : d'un autre côté l'escadre est dans le grand bassin et par conséquent à l'abri des atteintes des rebelles dont au contraire elle empêchera l'évasion par mer. Le mal de tout cela c'est qu'il faudra encore répandre du sang [...]. Il n'a pas tenu aux aristocrates que pareille chose arrivât dans toute la France, car si on les eut écoutés si on les écoutoit encore il faudroit désarmer, enfermer déporter tous ceux qui ont été administrateurs, municipaux, clubistes &c. »... Appréciation de la Convention, qui n'y va plus de main morte... *Tours 25 prairial [III] (13 juin 1795).* Envoi d'un exemplaire de la pétition signée sur l'autel de la Patrie par des royalistes, chouans, imbéciles et coquins, dont « DUBUC qui écrivoit : *Les nouvelles sont bonnes : Lille doit être pris à l'heure qu'il est, et l'armée de Dumouriez a été exterminée. 15 000 Russes arrivent avec les troupes qu'a commandées le roi de Prusse* », etc., « j'ai fait passer copie de l'arrêté du dépt. dont j'extraits ces lignes au Comité de Sureté générale »... Il évoque aussi la prise de Luxembourg, la paix avec l'Espagne, le congrès à Bâle, et les finances et les demandes

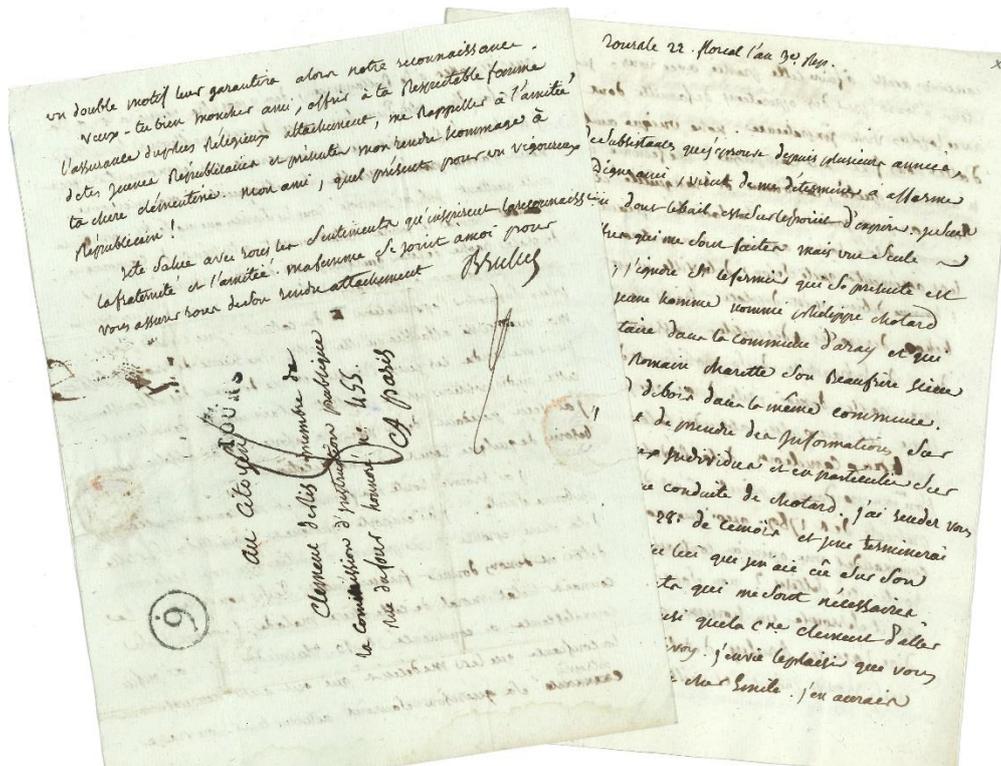
d'argent de Pocholle... *Tours 30 prairial [III] (18 juin 1795)*. Envoi d'un exemplaire du « procès verbal de notre anniversaire du 31 may », et recommandation du brave Bonneau pour une gratification de la Convention aux divisions de gendarmerie : « Il est entré au mois d'août 1793 dans la 35<sup>ème</sup> division compagnie de Fessart. Dieu sait, et les brigands, s'il s'est bien battu »... *Tours 22 messidor [III] (10 juillet 1795)*. Plaintes concernant « la fameuse réduction dans nos bureaux » qui l'oblige à réformer des gens qui avaient à peine du pain. On fait « ici mille contes absurdes sur l'hernie des anglois. Il paroît aujourd'hui par le rapport du Comité de Salut public que les emigrés dont veut se purger l'Angleterre, convoient Belleisle, où ils voudroient établir un petit Royaume pour Louis 18 heureusement et glorieusement regnant. Belleisle est en état de tenir s'il n'y a pas de trahison, et les anglois ne seront pas d'humeur a entretenir là une flotte pour les beaux yeux de ces messieurs, s'il n'y a pas d'ailleurs quelque chose à gagner pour eux. Les pays de Fontenay, Niort et autres, sont assez tranquiles »... *27 messidor [III] (15 juillet 1795)*. Renseignements sur le cours de l'or, et sur la situation à Nantes : « ils sont inquiétés par les chouans ; mais il y a division ouverte dans la Vendée une partie veut se battre, et l'autre veut absolument la paix. On assure aussi que HOCHÉ a battu complètement les emigrés, et les a relancés jusqu'à Quiberon. [...] Les colonnes victorieuses du nord rendront les pays insurgés plus praticables. Ici on fait marcher les anglois droit sur la convention, on tue Hoche ses troupes &&&c. Le soleil royal fait briller quelques rayons, mais ce sont des rayons d'hiver. Les bonnes nouvelles reçues aujourd'hui dégrisent bien des gens »... *1<sup>er</sup> thermidor [III] (19 juillet 1795)*. Renseignements sur le cours des louis à Tours... *5 thermidor [III] (23 juillet 1795)*. Ironie à propos du décret inexécutable de M. Vernier ; la Convention devra le rapporter. « Ce seroit un des plus absurdes n'étoit celui des cheminées. Gare a toi, car si tu avois à Beauvais, ce qui est tres possible, une quarantaine de cheminées, tu ne payois suivant le calcul ci-joint de Leroux que la modique somme de 1,649,267,441,661<sup>l</sup>. On se casse la tête pour trouver le moyen de faire rentrer les assignats, tandis que le voila tout trouvé ; Et puis viens encore loger M<sup>r</sup> Vernier aux Petites maisons, où peut-être il n'y a pas de cheminées. Il resulte mon ami de tout ceci que tu aurois tort de te plaindre de payer 200,000<sup>l</sup> d'imposition d'une part lors que d'une autre tu pairois un billiard six cent quarante neuf milliard deux cent soixante sept millions quatre cent quarante une mille six cent soixante une livres »... *17 thermidor [III] (4 août 1795)*. Précisions sur son voyage de décadi, à Tours, avec Riffault, Leroux et peut-être Texier et sa femme. « J'ai parlé de l'affaire que te recommande Boucher S<sup>t</sup> Sauveur. Il n'y a point eu de mandat d'arrêt décerné par le département, mais seulement une dénonciation au juge de paix [...]. Au surplus c'est une affaire de justice réglée »... *26 thermidor [III] (13 août 1795)*. Renvoi de la lettre du C<sup>n</sup> Boucher : « le département ni le district n'ont point décerné de mandat d'arrêt : mais les propos du C<sup>n</sup> Laborde, tendant à discrediter les ventes de biens nationaux, ayant été dénoncés aux administrations, celles-ci n'ont pu se dispenser de le dénoncer de même au juge de paix pour informer. Voila tout ce qu'en sait le département. [...] Tu vois que tu peux tranquiliser ton ami S<sup>t</sup> Sauveur, sur Laborde et sur le district de Loches qui va fort bien et comme il faudroit que tous allassent »... [*15 fructidor V (1<sup>er</sup> septembre 1797)*]. Déçu par son refus, il le presse à venir à Tours, « d'accepter de concourir a la nomination d'un autre membre et de te retirer. [...] Si tu ne le fais pas, tu nous laisses avec deux membres, c'est-à-dire avec rien ; tu nous exposes à conserver ces messieurs encore huit jours pendant lesquels ils peuvent agir en gens qui n'ont plus rien à craindre, et nous faire le plus grand mal. [...] Il est des raisons puissantes que je ne puis t'écrire, mais qu'un instant de conversation te feroit connoître pour importer essentiellement au salut de notre département. La municipalité nouvelle a été instalée aux cris de vive la république »... Il part avec GOUPY pour aller chercher BERGEY : « Il est bien étrange que sur cinq personnes nous ayons peine à trouver un noyau de trois. Je ne m'étonne plus que la republique soit si chancelante »... *Paris 4 vendémiaire VII (25 septembre 1798)*. Regrets de ne pas l'avoir vu à la brillante fête de la fondation de la République, qui attira autant de curieux que la Fête de la Fédération de 1790.

« Tours aussi s'est signalé dans cette circonstance. Leroux me marque qu'il y a eu grande affluence ; et puis discours, musique, évolutions militaires, repas fraternel, jôûte, concert sur l'eau, et pour couronner l'œuvre un bal chés Vallat qui a duré jusqu'à quatre heures du matin. Ce dernier divertissement a été une galanterie des officiers de la garnison. J'oubliais l'illumination générale, le feu d'artifice, et au spectacle deux pièces républicaines. [...] nos Tourangeaux ont parfaitement soutenu leur réputation de terrorisme »... Échos de la capitulation du corps expéditionnaire français en Irlande, et regrets que l'expédition de Brest, qui devait appareiller en même temps, soit sortie avec du retard... *Paris 1<sup>er</sup> thermidor [VII] (19 juillet 1799)*. Soirée chez SIEYÈS : « aucune nouvelle des armées sinon qu'elles annoncent manquer de tout, ayant épuisé les pays où elles ont passé. MASSENA a dans ce moment 60,000 hommes effectifs, et ne sait comment les nourrir. C'est ce qui l'empêche sûrement d'aller en avant. Il n'y a pas un sou ici dans les caisses. On ne peut concevoir à quel degré le gaspillage était porté. [...] d'un autre côté les événements nous poussent fort et nous n'avons gueres le tems de songer à l'économie »... *Décadi dimanche [10 thermidor VII (28 juillet 1799) ?]*. Il a appris la résolution prise par le conseil de Beauvais, pour qu'il aille faire une nouvelle offrande à ses pénates champêtres, « mais je te prévien que cette résolution n'est pas approuvée, et que le 10 août d'heureuse mémoire y met son veto. Nous devons célébrer cette fête républicaine s'il en fut, et tu sais peut-être que la municipalité m'a délégué ces détails. Il est vrai que j'esquive cette fois le discours, et que c'est l'adm<sup>on</sup> départementale qui en est chargée »... Il l'invite plutôt à venir le 3 pour entendre un discours de BOURQUIN, qui remplace BERGEY, en mission... *Tours 24 pluviose VIII (13 février 1800)*. Recommandation du citoyen Charbonnieu, pour que le nouveau membre du Sénat l'appuie auprès de son ami PETIET, chargé de la nouvelle organisation des commissaires des guerres. « Je n'ai vu ici personne qui n'en parlat avec éloge, dans tous les partis, et cela n'est pas suspect »... *Tours 24 pluviose [VIII] (13 février 1800)*. Recommandation du juge de paix Demars : « il va solliciter le payment de ce qui est dû à beaucoup de malheureux ouvriers qui ont équipé notre bataillon auxiliaire, et aux quels il est dû en ce moment environ cinquante mille écus. Ces ouvriers sont journellement saisis et exécutés par les marchands qui leur ont vendu les étoffes et cela est vraiment affligeant. Mais quel remède ? De l'argent : en obtiendra-t-il ? »... *Tours 6 frimaire IX (27 novembre 1800)*. Introduction du général SOUPE : « Je n'ai pas cru pouvoir lui refuser cette petite satisfaction d'après les intrigues dont il a été victime : car le jugement qui lui rend l'honneur ne lui rend pas cinq à six mille francs que lui coute son affaire. C'est un brave officier, très bon républicain, et je suis persuadé que d'après son jugement, le consul LEBRUN qui le connaît beaucoup contribuera à ce que le gouvernement ne le néglige pas »... Il recommande aussi le pauvre Folliau : « ce n'est pas d'hier que date sa persécution, tâche d'être aussi bon thaumaturge que moi. Tu donnerais à notre Boisard un soufflet dont il pourrait se souvenir ; à moins que tu n'aimasse mieux lui faire donner du pied au cul, ce qui serait bien plus avantageux pour tout notre département »...

1 500 €

**I. Prudent-Jean BRULEY** (1759-1847) magistrat, avocat et homme politique, député d'Indre-et-Loire à l'Assemblée législative, président du Conseil général d'Indre-et-Loire : **32 L.A.S. et 2 L.A.**, Tours ou la Bellangerie août 1794-avril 1802, à **Dominique CLÉMENT DE RIS** ; 96 pages et demie in-4 ou in-8, nombreuses adresses.

**IMPORTANTE CORRESPONDANCE POLITIQUE, SUR LA SITUATION DE LA FRANCE, LES GUERRES DE VENDÉE, ET LA VIE POLITIQUE EN TOURAINE. Elle commence peu après sa libération de la prison de la Force, suivant la chute de Robespierre.** [Clément de Ris, administrateur de l'Indre-et-Loire en 1791, membre du Conseil général en 1792-1793, avait lui-même connu quelques jours à la Conciergerie comme suspect de modérantisme. Bruley le considéra comme le « solide et constant deffenseur » du département.]



4 fructidor II (21 août 1794). Le souvenir de l'injustice n'a pu nuire aux émotions du retour, et Bruley se félicite d'avoir été serein même dans les fers, mais il dénonce SENARD [président du comité de surveillance révolutionnaire de Tours] : « La Société ne veut lâcher ce monstre que froid. Il faut qu'elle soit attachée à ses pas comme une force vengeresse. Si tous les êtres de cette espèce étaient poursuivis avec un pareil acharnement par les hommes vertueux qui les ont démasqués, la République n'aurait pas été aussi cruellement déchirée »... 22 floréal III (11 mai 1795). Il aspire d'autant plus à la vie agricole qu'il ne supporte plus la ville : « L'homme de bien y est déplacé ; froissé continuellement par le choc des partis et des petites passions il est toujours dupe de sa franchise, de sa probité et de son patriotisme. [...] Je suis présentement livré ici, aux plus absurdes calomnies. On pardonne tout aux caméléons de la Révolution mais ce que l'on ne me pardonnera point c'est d'avoir été invariablement patriote dès 1789 »... 8 brumaire IV (30 octobre 1795). Profondément triste de la mort de son ami Fay, il s'indigne que le Dr Bruneau n'ait ordonné des vésicatoires que la veille du décès, et que Barbier, chargé d'appliquer le remède, ait passé la matinée au Bureau de conciliation. « Les Bourreaux ! Ils peuvent bien se vanter d'avoir immolé un homme de bien. Un chouan se serait tiré sans peine de cette maladie et ces messieurs lui auraient prodigué leurs tendres soins »... 27 frimaire IV (18 décembre 1795). Félicitations chaleureuses sur l'admission d'un fils à Polytechnique, « patrimoine assuré pour l'homme honnête et studieux », et vifs regrets des difficultés matérielles éprouvées par son ami, en un temps où « le livre nécessaire est devenu le bréviaire de tout le monde »... 26 pluviôse IV (15 février 1796). Que son ami se rassure : « TEXIER n'a pas persisté dans une démission qu'un mouvement d'indignation bien légitime lui avait arrachée. Le jour que tu nous quittas si promptement il nous promit solennellement qu'il mourrait plutôt à son poste que de céder le champ de bataille aux chouans. Il a écrit dans cet esprit la lettre la plus vigoureuse au faible BENEZECH. **Je viens de mon côté de présenter à YSABEAU le tableau énergique mais fidèle de la situation de notre département. J'ai intéressé l'orgueil de ce prêtre egoïste et peut-être fera-t-il par ostentation ce que nous ne voudrions devoir qu'au saint amour de la liberté !** »... 14 ventôse IV (4 mars 1796).

« **STOFFLET a été très bien fusillé à Angers avec 4 de ses compagnons d'armes. Pour toute harangue à l'assistance il lui a montré son cul et cetera** ce qui lui était très facile car on avait négligé de lui laisser prendre sa culote »... À Tours, les amis de la liberté regrettent qu'Estevon refuse la place à la municipalité offerte par le Directoire. « Notre Société prend chaque jour de l'accroissement. Hier nous y avons signé une lettre par laquelle nous demandons à HOCHÉ de nous laisser l'adjutant général DEVAUX. Ce jeune officier est assez étourdi [...] mais il est brave, actif, très patriote »... *10 germinal IV (30 mars 1796)*. L'ancien et le nouveau secrétaires du département se sont mutuellement félicités sur leur républicanisme : « **il me semblait voir Stofflet et Charette se distribuant des certificats de civisme** [...] ». Comme toi, mon ami, j'ai conçu les plus vives inquiétudes sur ce qui se passe aux 500. J'ai les plus grands soupçons sur l'influence des THIBEAUDEAU, BOISSY, DEFERMONT &c. Avant peu nous verrons de grands événements ; puissent-ils profiter à la liberté ; je crains le contraire »... La nouvelle de la prise de Charette est parvenue à Tours le 4... *4 messidor IV (22 juin 1796)*. Mesures prises pour que Clément puisse solder ses contributions... *6 nivose V (26 décembre 1796)*. Il augure mal d'une intrigue autour du directoire de Beauvais : « bientôt nous verrons éclater la vaste persécution qui en quelque sorte ne fait que s'organiser depuis deux ans : par les malheurs que cette conception infernale a déjà enfantés jugeons de ceux qui nous menacent encore. Qu'opposer à un si grand débordement de crimes ? »... *2 germinal V (22 mars 1797)*. Nouvelles de la composition des bureaux des assemblées primaires : « **L'intrigue consomme présentement son ouvrage à Tours** »... *28 germinal V (17 avril 1797)*. Crainte que la tentative d'assassinat dont SIEYÈS fut victime ne pousse les « imitateurs » de Tours à vouloir « aussi assassiner les patriotes » : plusieurs agressions ont eu lieu... Observations sur l'insolence des contre-révolutionnaires, et les « savantes combinaisons des royalistes ». « Aurions nous cru, mon ami, lors que nous appellions avec tant d'enthousiasme la liberté et l'égalité qu'en leur nom sacré on commettrait toutes les horreurs dont nous avons été les témoins et les victimes »... *10 floréal V (29 avril 1797)*. Écho de la liesse parisienne à la nouvelle de la paix de Leoben. « Ce triomphe de la République est à notre honte un des événements les plus remarquables dans les circonstances présentes. La paix ne me paraît plus douteuse ; dans quatre jours nous devons en avoir la nouvelle. Mais quelle bien vous fera cette pacification extérieure, si au sein de la patrie les inimitiés, les calomnies et toutes les horreurs de l'esprit de parti divisent les esprits et continuent de paralyser toutes les douces affections de l'âme ! »... *14 floréal V (3 mai 1797)*. Satisfaction de la gloire nationale et de la paix : « **Avec des plenipotentiaires comme Buonaparte, Moreau et Hoche on est assuré d'avoir la paix dès qu'on le veut.** Que va faire présentement notre chère Albion ? [...] une guerre à outrance faite à l'Angleterre sera une véritable guerre nationale », elle unirait les Français : « Personne n'ignore que les émigrés detestent mille fois plus l'Angleterre que les républicains »... *10 fructidor V (27 août 1797)*. Rapport sur les mutations dans l'administration de Tours, observations sur l'esprit public du département, et déploration du « crime » du 10 août préparé « de longue main » à Tours, et « dont l'égorgeement des patriotes devait être une des premières opérations. Les égorgeurs sacerdotoy-nobles gardèrent quelque mesure le 10 août parce qu'ils s'attendaient pour le lendemain à quelque coup d'éclat des 500 contre le directoire »... Analyse des risques pour la patrie... *24 messidor VI (1<sup>er</sup> juillet 1798)*. Presque tout le monde désire « un terme prochain à l'affaire sanglante du 9 thermidor » : il faut que les républicains donnent « l'exemple de la clémence après avoir tant de fois donné celui du courage et des vertus civiques »... *4 frimaire VI (24 novembre 1798)*. On a donné mission à RIFFAULT, DELAUNAY et BOUILLY d'instruire Clément du danger que court « notre pauvre école centrale par la proposition qui a été faite de réduire de moitié toutes celles de la République »... *18 pluviose VII (6 février 1799)*. Long commentaire sur la contribution de l'an VII en Indre-et-Loire... *24 ventose VII (14 mars 1799)*. Déploration des « dégoutans tripotages qui se sont opérés et qui s'opèrent encore dans notre Département. Rien n'est plus décourageant pour les pauvres Républicains à bonnes intentions

qui ont la simplicité de croire qu'en se conduisant bien on n'a rien à redouter. [...] depuis 4 ans on destitue des Républicains tels que LE ROUX, CHRISTOPHE &c., et on porte aux places de plats intrigants, de méchants prêtres, des sots sans opinion comme sans moralité ni caractère et l'on appelle cela gouverner. Mon ami, ce sont des esclaves »... Qu'il lise la circulaire du ministre de l'Intérieur sur les élections : « Jamais les PORTALÈS, les DUMOLARD, les Camille JORDAN, les PICHEGRU &c n'en dirent tant dans les beaux jours de leur gloire contre les pauvres républicains » qu'il est toujours convenu, comme dans ce tems là, d'appeler anarchistes. Où donc en veulent venir ces grands hommes d'état ? »... *3 thermidor VII (21 juillet 1799)*. La loi sur l'emprunt de 100 millions taxera lourdement un petit nombre de propriétaires fonciers : « Un fort propriétaire surchargé de contributions, mal payé de ses fermiers et débiteurs qu'il n'ose ou qu'il ne peut souvent poursuivre, est aujourd'hui un riche bien gueux. Il a toujours à offrir des démembremens de sa propriété mais personne ne s'en soucie »... Et de dénoncer des « combinaisons de l'aristocratie »... *18 fructidor [VII] (4 septembre 1799)*. Son *quantum* à l'emprunt forcé est de près de 3300 francs, « ni injustice, ni faveur et je n'ai à me plaindre de personne si ce n'est des gaspilleurs qui ont rendu nécessaire cette ressource désastreuse »... *20 pluviose VIII (9 février 1800)*. Craintes qu'un aristocrate ne remplisse les fonctions de préfet : anecdote prouvant la désunion à Tours. « La guerre des chouans me paraît toujours tendre à une conclusion heureuse pour le gouvernement. [...] Qu'il est urgent mon ami, d'étouffer cet incendie quand une coalition plus formidable que toutes celles qui l'ont précédé nous annonce une guerre formidable. Où sont les moyens d'un triomphe ? Je ne peux me défendre d'une véritable inquiétude quand je vois le délabrement de nos troupes, leur lassitude et la désertion qui en est la suite »... *17 ventose VIII (8 mars 1800)*. Recommandation du citoyen DULIÈVRE, commissaire du gouvernement près l'administration municipale de Vouvray... *20 ventose VIII (11 mars 1800)*. On s'interroge à Tours sur le départ précipité de la demi-brigade pour Rouen, car la chouannerie paraît éteinte. « Mon opinion est que **Bonaparte veut ouvrir la campagne et débiter par un de ces coups d'éclat qui lui ont constamment réussi et pour le succès duquel la précipitation est presque toujours le présage du succès. Mettons nos espérances dans cet homme extraordinaire.** Sans lui je n'entrevois [dans] les circonstances présentes que cahos et déchirements »... *5 messidor VIII (24 juin 1800)*. Plaintes sur la lenteur du travail sur l'assiette des contributions pour l'an IX, et accusation d'incurie contre les administrations centrales qui se sont succédé depuis 1791... *4 floréal IX (24 avril 1801)*. Envoi d'un extrait des procès-verbaux du Conseil général, avec lettre d'envoi. « En entretenant le 1<sup>er</sup> consul de notre département ne manque pas de lui dire que les Républicains toujours calomniés, sont ceux qui ont pour sa personne l'attachement le plus sincère et qui savent le mieux admirer ses inconcevables travaux »... Il faut lui tracer l'état déplorable des hôpitaux du département et faire valoir leurs réclamations contre l'excès de la contribution à supporter, en particulier des forêts : « dis qu'il n'y a pas de département plus soumis aux lois, plus tranquille, ni plus facile à administrer que le nôtre : fais l'éloge de notre préfet [le général François-René Jean de POMMEREUL] dont toutes les idées et les actions sont libérales, grandes, et justes : ne pourrais-tu pas en un mot témoigner les regrets des *Indristes* de ne voir dans toutes les autorités principales qu'un représentant et demi, car nous ne pouvons plus considérer comme nous appartenant, M. de FONTENAY qui vend ses propriétés et manifeste hautement l'intention de ne plus mettre le pied sur notre territoire »... *16 nivose X (6 janvier 1802)*. Il n'a eu rien de satisfaisant à communiquer sur les « listes de notabilité » du département, dans un contexte de cabales, intrigues et supercheries « pour influencer les votes, les dénaturer et altérer les listes ». Clément a dû recevoir la liste de « nos notables nationaux » du préfet, que Bruley aime et honore, mais dont il déplore la faiblesse face aux preuves de connivence électorale... *16 pluviose X (5 février 1802)*. Recommandation de son parent, M. de Vilaire, neveu de leur ami Despallières : « S'il faut renoncer à voir les républicains aux magistratures, faisons au moins des vœux pour que des hommes sages, vertueux et éclairés soient choisis dans l'opinion

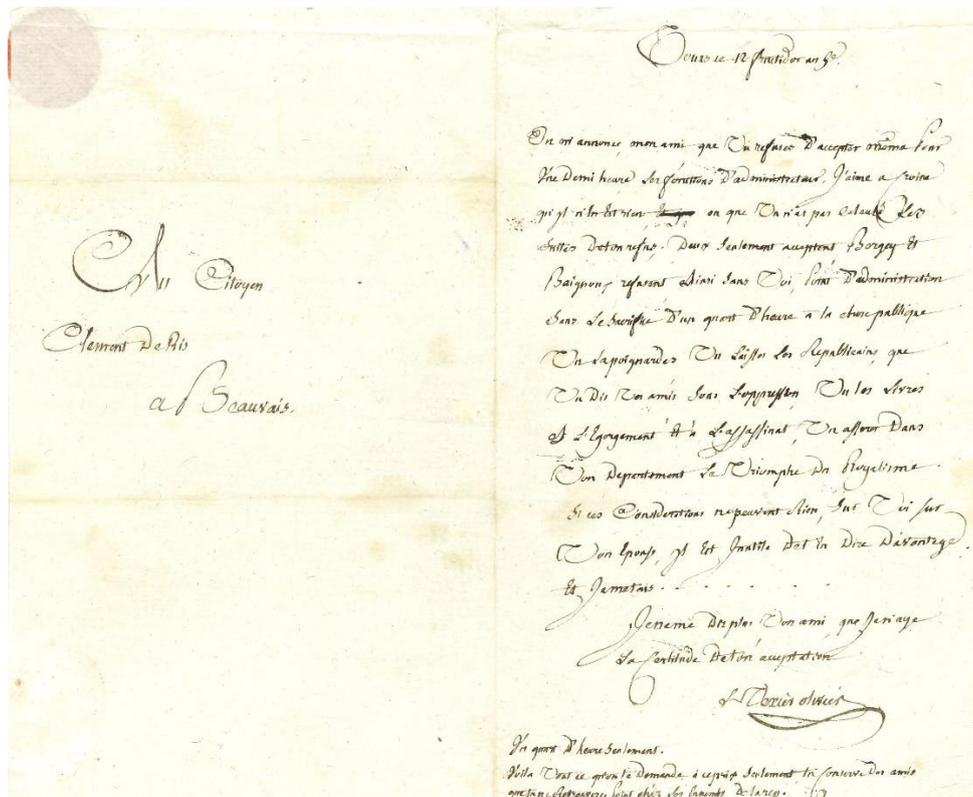
contraire »... Quant au Corps législatif, le département souhaite y placer leur ami BERGEY, apte défenseur d'un département surchargé de contributions et sous-représenté au Conseil d'État, au Sénat, etc. Bergey « est pénétré à fond de la matière de l'impôt, il a un patriotisme que rien n'a ni exalté ni affaibli, l'heureuse trempe de son esprit le rend cher aux républicains sans le faire detester de leurs fougues antagonistes : il jouit de l'estime universelle et [...] depuis le commencement de la Révolution il a constamment rempli des fonctions administratives »... Supplique d'intervenir pour détourner le projet ministériel d'augmenter la contribution foncière d'Indre-et-Loire... « On danse beaucoup à Tours, on mange encore plus, chaque jour est marqué par quelque fête mais tu te doute bien que je ne suis pas invité à celles du bon genre. Il faut bien que je subisse ma destinée et que j'arrive en proscrit au milieu de concitoyens pour lesquels j'aurais tout sacrifié »... 17 pluviôse X (6 février 1802). Nouvelle recommandation de Bergey, ruiné à Saint-Domingue. « Les colonies ont tellement été sacrifiées depuis 1790 et avec elles les colons, qu'il serait bien juste d'entendre enfin ceux-ci »... Bergey lui apportera des pièces justificatives de leur demande de réduction de la contribution foncière. « Le préfet qui frémit comme nous à l'idée de cette odieuse surtaxe, doit en écrire au conseiller d'état Defermond qui paraît avoir la grande main en cette matière. [...] Bergey aura un double caractère pour défendre chaudement les intérêts de ce département. Il est conseiller de préfecture et membre du Conseil général »... 12 ventôse X (3 mars 1802). Compte rendu d'une longue conférence avec le préfet, qui « juge que MM. Dup. T. [DUPETIT-THOUARS] ou de B... feraient le plus grand mal à ce département s'ils acquiesçaient de la consistance politique et de l'influence. [...] Le moment lui paraît extrêmement favorable pour éloigner les royalistes et porter quelques patriotes aux places. Par une lettre du ministre de la police qui est foudroyante contre les émigrés, et qu'il venait de recevoir, il paraît évident que le gouvernement a reçu quelques traits de lumière sur les prétentions extravagantes et non dissimulées du parti royaliste »... Clément ferait bien de faire connaître au ministre « le danger qui menace notre département si certains prétendants de sa liste nationale parviennent au corps législatif ou au tribunal » ; il le met en garde contre Le S..., « plein de morgue, sans aucun talent et [...] qui n'a sû ici que fomenter de vieilles animosités et se montre ouvertement ennemi de toute institution libérale ! Il n'y a pas de milieu avec cet homme il faut être contre Révolutionnaire pour ne pas être anarchiste. Il a fait bien du mal ici »... 13 germinal X (3 avril 1802). Tous les républicains ici bénissent Clément de ce qu'il a fait pour Bergey et le département ; il conserve l'espoir d'un avenir électoral de Champigny-Aubin... Il parle plaisamment du tour que lui a joué le préfet, en le forçant à entrer au conseil de préfecture : « comment m'engager de nouveau dans cet océan de désagréments et de calomnies quand je suis parvenu à jouir de ma liberté ? »... D'autres recommandations de républicains, nouvelles de l'ancien préfet GRAHAM, et de sa propre famille, demande de l'*Analyse des procès-verbaux* du Conseil général de l'Indre-et-Loire, etc.

ON JOINT une L.A.S. (initiales) de Clément de Ris à Bruley, Beauvais 20-21 fructidor VII (6-7 septembre 1799), évoquant « la nouvelle invasion des Brigands du côté de S<sup>t</sup> Christophe ».

2 500 €

**J. Louis TEXIER-OLIVIER** (1764-1849) député d'Indre-et-Loire aux Cinq-Cents, administrateur : **9 L.A.S. et 1 L.A.**, Tours, Paris ou Digne **1794-1802**, à **Dominique CLÉMENT DE RIS** ; 18 pages in-4 ou in-8, qq. en-têtes *Département des Basses-Alpes. Le Préfet...* ou *L. Texier-Olivier, Préfet du département des Basses-Alpes*, nombreuses adresses (mouill. à la première).

**BELLE CORRESPONDANCE D'UN PATRIOTE DE TOURS, À L'ADMINISTRATEUR AVEC QUI IL FUT INCARCÉRÉ EN 1793.**

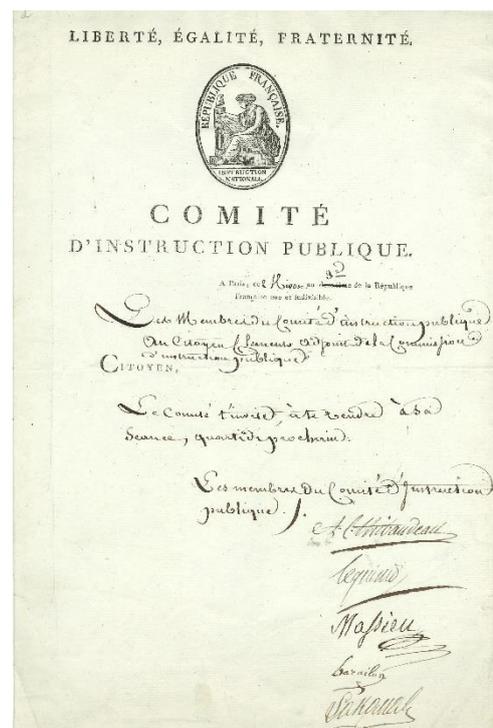


*Tours 1<sup>er</sup> sans-culottides II (17 septembre 1794)*. Il brûlait de dire ce que son ami écrit : « la crainte de compromettre **notre malheureuse commune si longuement et injustement persécutée** m'a fermé la bouche pendant quelques jours ». Mais aux Jacobins, le 26, il jeta un cri d'alarme et fut « merveilleusement servi » par une longue lettre de Pierre-Louis-Athanase VEAU, qui engagea la Société à se prononcer à la manière de Dijon, Auxerre, etc. : cela « hâta l'explosion car plusieurs membres ne pouvant plus contenir leur indignation réclamèrent à l'instant la parole et se donnerent carrière ! La séance fut une des plus belles que j'aye vues, les invariables se rallierent à la voix des principes et **le peuple de Tours se montra dans cette circonstance ce qu'il fut toujours** »... *Tours 2 pluviôse [IV] (22 janvier 1796)*. Anecdote sur la fête de la veille, fort réussie « à cela près M. GOREAU qui la présidait était si peu à son objet, qu'au lieu de déclarer attachement à la Rep. et haine éternelle à la Royauté, il a juré tout le contraire. Chassez le naturel, il revient au galop. Il s'est à la vérité repris mais l'inadvertance n'en a pas moins fait rire et M. Lavocat comme quoi en a été fort étourdi. Beaucoup de gens, ont fait le serment, qui n'ont pas été d'aussi bonne foi que M. Goreau dont au reste le discours eut convenu tout aussi bien à l'acceptation de la Constitution de 1791, qu'au souvenir de la punition d'un Roi »... Et de raconter un conflit, l'avant-veille, au sein de l'administration : M. HUCHET « a quitté sa décoration, pour me provoquer à sortir, moi commissaire en fonctions »... *Paris 6 fructidor V (23 août 1797)*. Ils ont obtenu la destitution de l'administration centrale et le Directoire exécutif a suivi leur indication de nommer Clément à la nouvelle : « nous ne te demandons qu'un exercice de deux ou trois jours, mais aussi nous l'exigeons au nom du salut de notre département. Pendant ces deux ou trois jours on conviendra de ceux qui peuvent définitivement parmi les republicains, rester au poste, et on les choisira »... Il dresse la liste de ses collègues (GOUPY, BAINOUR, CHRISTOPHE, BERGEY), et celle des officiers municipaux (ESTEVON, GIDOIN, LHERITIER, DEMARS fils, DUBOIS, MAGAUD père, DUTEMS). *Tours 12 fructidor V (29 août 1797)*. « On m'annonce mon ami que tu refuses d'accepter même pour une demi heure les fonctions d'administrateur. [...] Deux seulement acceptent, Bergey et Baignour refusent, ainsi sans toi, point d'administration. **Sans le sacrifice d'un quart d'heure à la chose publique tu la poignardes, tu laisses les republicains, que tu dis tes amis sous l'oppression,**

**tu les livres à l'égorgement et à l'assassinat, tu assures dans ton département le triomphe du royalisme** »... *Tours 6 nivose V (26 décembre 1796)*. « Je comptais t'aller voir ces jours ci, te faire part de l'équipée qui en m'enlevant aux fonctions de commissaire du Directoire, m'a rendu au seul titre que j'ambitionne, celui de citoyen de la Rep. franc. »... Il se doute d'une erreur du chef, objet d'intrigues... *Digne 23 floréal VIII (13 mai 1800)*. Il se morfond dans sa première préfecture : « ajoute à cela les brigands qui infestent les 3 cinquièmes de mon département, et les Autrichiens prêts à envahir les deux autres »... On dit que Nice est pris... *Digne 25 prairial VIII (14 juin 1800)*. Questions quant à une mutation dans le secrétariat de la préfecture d'Indre-et-Loire : « pourquoi a-t-on oublié l'ami CHALMET pour cette place y avait il plus de raisons de ne t'y pas nommer qu'il y en a eu [de] depouiller BRIOT de celle de ton département [...]. Et veut on condamner a un oubli éternel un talent aussi pretieux, ah si l'on pouvait bien se persuader combien ils sont rares les talents comme le sien. Si l'intrigue et la mediocrité ne fermaient pas toutes les avenues qui conduisent a la porte du pouvoir on serait bien plus soigneux de les rechercher »... De même, JAPHET n'a pas été gratifié d'une place de juge de première instance... Suivent des plaintes sur sa préfecture, ou il ne voudrait pas passer pour un chouan : « **Je n'autorise pas le pillage des caisses publiques, je ne permets pas que l'on viole les propriétés, je suis donc l'ennemi des patriotes** »... *Digne 3 messidor VIII (22 juin 1800)*. Recommandation du citoyen Jouve, payeur du département dépossédé de son poste... *Digne 27 thermidor IX (15 août 1801)*. Ce coin de la France n'est pas ce que la République a de plus aimable : « Je doute que les Cayenne et les Madagascar dont on nous faisait tant de peur sous le gouvernement Merlin soient plus a redouter que les trois quarts du département des B. Alpes et son chef lieu »... *10 floréal X (30 avril 1802)*. « **J'ai tremblé ainsi que toi, mon ami, qu'on ne donnât BERNIER [chef vendéen] pour archeveque a nos Tourangeaux, et je remercie bien Dieu et le Premier consul d'en avoir autrement disposé** »...

800 €

**K. COMITÉ DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. 3 L.S.** par des membres, Paris mai-décembre 1794 ; 1 page in-fol. ou in-4 chaque, un en-tête *Comité d'Instruction publique. 24 floréal II (13 mai 1794)*, à Dominique CLÉMENT DE RIS, administrateur du département d'Indre-et-Loire. Invitation à intégrer la Commission : celle-ci « a pour principe que la morale est l'essence du patriotisme, et que les vertus privées, qui sont la base des vertus publiques, sont seules propres à mériter la confiance des agens du peuple »... Signée par Fourcade, Jullien et Payan. *1<sup>er</sup> sans-culottide [II] (17 septembre 1794)*, à Dominique-Joseph GARAT, commissaire de l'Instruction publique. Avis que « le citoyen Hubert est chargé par le Comité d'Instruction de diriger tous les détails de la fête nationale qui doit avoir lieu le cinquieme jour des sans culotides »... Signée par Lequinio et Léonard Bourdon. *2 nivose III (22 décembre 1794)*, à Dominique CLÉMENT DE RIS, adjoint de la Commission d'Instruction publique. Convocation à la séance « quartidi prochain »... signée par A.C. Thibaudeau, Lequinio, Massieu, Barailon et Lakanal.



300 €



l'énergie du pouvoir exécutif les intimide et bientôt peut être il redeviendront aussi rampants qu'ils sont en ce moment fourbes et insolents »... Cependant, quant à sa carrière dramatique – « l'aliment de mon cœur, le baume de mon existence » – il augure bien de sa *Famille américaine* aux Italiens : la célèbre DUGAZON en créera un rôle... *Rochecorbon 16 brumaire V (6 novembre 1796)*. Il va lui porter le discours de Jean DE BRY sur la loi du 3 brumaire [sur l'instruction publique] : « tu y reconnaîtras sans peine le fer irrésistible de ton ami SYÈS qui a mis beaucoup du sien dans ce morceau sublime qui a fait la plus vive impression. Je vais le communiquer aujourd'hui au *Terroriste* Bruley »... *Tours 18 frimaire [V ?] (8 décembre 1796 ?)*. Succès de sa pièce à Tours, où elle fut « fort applaudie par les patriotes véritables qui s'y sont rendus et qui par la gaieté peinte sur leurs fronts irréprochables ont prouvé que le terrorisme n'avait jamais fait parmi nous de prosélytes. La commune de son côté avait pris toutes les précautions possibles »... *24 frimaire V (14 décembre 1796)*. Il partira samedi dans la voiture de Poisson, avec les affaires bien arrangées du fils de Clément et cinq corbeilles de pruneaux... *Paris 18 nivose V (7 janvier 1797)*. Tableau du « gouffre infernal » qu'est la capitale : le « fantôme hideux » de l'esprit public, le luxe et l'impudeur des femmes (« jamais sous l'insolent orgueil de Louis-quatorze et sous la corruption de son successeur, on ne vit étaler à la cour plus de magnificence »), le langage contre-révolutionnaire, la misère, l'égoïsme... « Que ton bois épais et silencieux et préférable à ces Thuilleries d'aujourd'hui où l'haleine de la perversité humaine a brûlé jusqu'aux chênes les plus antiques ! »... Il a parlé chaudement des domaines congéables de Clément à un représentant de la commission : ils doivent « reprendre le cours de la Justice »... *28 floréal V (17 mai 1797)*. Son *Jeune Henry*, jadis *La Jeunesse d'Henri IV*, est tombé à plat à la Comédie Italienne, malgré la musique de MÉHUL... « Je ne te parlerai point, mon ami, de l'assassinat de *Sieys* qui heureusement échappera au monstre qui voulait nous le ravir. Les fanatiques ne quitteront jamais prise ; et tant qu'il en restera un sur la terre, le patriote ne peut être sur de ses jours »... *14 messidor V (2 juillet 1797)*. Envoi de *La Mort de Turenne* qu'il donne avec grand succès au théâtre de la Cité, et aussi de son petit ouvrage sur le divorce : « j'y plaide la cause de l'humanité et des mœurs »... Partout à Paris « il s'établit des assemblées de patriotes. Celle de l'hôtel Momorency réunit les Sieyes, les TALLAYRAN, GARAT, LA CÉPÈDE, JOURDAN, KLÉBER &<sup>a</sup> &<sup>a</sup>. Aussi les *Clichiens* commencent déjà à aboyer [...]. À cette réunion d'amans fideles de la liberté, se joint aussi le nombre infini de spéculateurs politiques et de propriétaires de bien nationaux, et déjà tout cela forme des phalanges formidables et bien déterminées à soutenir jusqu'à dernière extinction de chaleur naturelle, le gouvernement républicain, et les succès de nos armées »... [*Château de Beauvais, Azay-sur-Cher seconde quinzaine d'octobre 1797 ?*]. Séjournant chez Clément, il a fini le 4<sup>e</sup> acte de son *Abbé de l'Épée*. Il le félicite sur « l'approbation lente et orageuse de la résolution sur les domaines congéables », bonne nouvelle qui s'ajoute à celle de la paix [de Campoformio]... *11 nivose VI (31 décembre 1797)*. Évocation lyrique des terres de Beauvais de Clément, et regrets de ne pouvoir quitter Paris où il accumule des revers financiers : « le diable [...] semble s'être mis en croupe derrière moi »... *16 pluviôse VI (4 février 1798)*. Prière de le recommander au magistrat qui va juger son affaire dans quinze jours... « L'étude dramatique employe tous mes instants et je m'y tiens. Je t'annonce qu'on va jouir sous 15 jours ma *Léonore ou l'Amour conjugal* ; puisse cet ouvrage qui m'est bien cher intéresser le public »... *14 messidor VI (2 juillet 1798)*. Condoléances suivant la mort de sa fille Clémentine... *Bagnoles 24 fructidor [VII] (10 septembre 1799)*. Prière de recommander au ministère de la Guerre son cousin Bâtard, réquisitionnaire... *Paris 23 messidor VII (11 juillet 1799)*. Sa recommandation au Directeur SIEYÈS est un « passeport de républicain véritable », dont il le remercie tardivement, ayant été occupé par la réception de *L'Abbé de l'Épée* au Théâtre-Français. « Paris reprend une couleur révolutionnaire [...] fatigante après dix années de secousses, de sacrifices et de dangers. Les immondices de la terreur commencent à [se] remuer et rien que ces premiers mouvemens portent à toute ame sensible, des miasmes insupportables qui se dissiperont je l'espère par l'attitude que paraît

vouloir garder le Corps législatif »... 2 fructidor VII (19 août 1799). « Voilà donc notre Directeur Sieyes en bute aux calomnies, aux volcans de l'intrigue soudoyée par l'Angleterre. Son discours à la fête du 10 août a effrayé la gente turbulente qui crie que tout est perdu ; parce qu'on ne suit pas le torrent destructeur. Il paraît que ton ami, calme et froid au milieu de tous ces croassemens, suit sa marche sans même détourner les yeux »... *La Plaine* 17 mai 1825. Souhait de présenter à la comtesse ses *Contes aux Enfans de France*... 14 juin 1825. Annonce de sa prochaine visite à Beauvais, avec ses parents, les Loiseau, et hommage à la comtesse Clément de Ris de ses *Contes aux Enfans de France*... ON JOINT 2 L.A.S. à la citoyenne Clément de Ris, Rochecorbon 1797, et 2 au fils aîné, Émile Clément de Ris, Paris 1800-1827.

1 000 €

M. **Pierre-Louis-Athanase VEAU-DELAUNAY** (1751-1814) homme politique, député d'Indre-et-Loire à la Convention, professeur à l'École centrale de Tours et médecin : **3 L.A.S.**, Tours **1794-1796**, à **Dominique CLÉMENT DE RIS**, à Beauvais ; 7 pages et quart petit in-4 ou in-8, adresses.

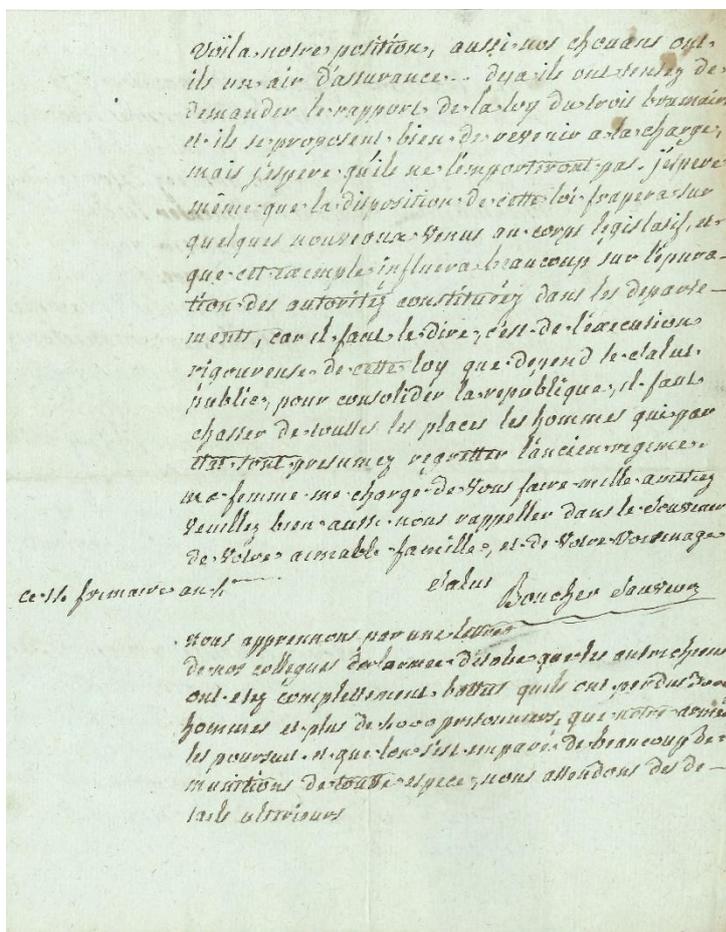
12 thermidor II (30 juillet 1794). **Après le 9 thermidor**, au surlendemain de l'exécution de Robespierre et de son frère, de Saint-Just, Couthon, Hanriot, etc. « Voilà donc encore une nouvelle victoire remportée par les vertus la justice et l'amour sacré de la patrie, sur les vices de l'hypocrisie cachant le despotisme la tyrannie et tous les crimes qui l'accompagne »... Il a été trompé sur le compte de ces scélérats ; il faut peser la confiance que l'on met dans les hommes à grande réputation. « À propos de grande réputation je pense que celle de Monsieur Senard va terriblement diminuer ; chaque jour les crimes de ce scelerat se développent ; tu ne croirois pas qu'il a encore en ces momens l'impudence de conspirer contre notre pays ; lon ma assuré qu'il travailloit hier dans sa prison, a un projet de denonciation contre l'administration du département, contre celle du district, contre le conseil general de la commune et contre ichou »... Il voudrait venir communiquer à la Commission des Secours publics ses observations sur les hôpitaux... 18 ventose IV (8 mars 1796). Il doit partir dans le plus bref délai pour Paris, « d'après le tour qui vient de m'être joué par des messieurs qui n'aiment pas les republicains quoiqu'ils soient bien traités sous la republique. Voicy le fait – lon a écrit au Conseil de Santé et au ministre de la guerre pour obtenir ma demission de medecin des hopitaux militaires ce a quoi ces messieurs sont parvenus [...] Le coup etoit préparé depuis longtemps mais jespere le parer et prouver que je suis digne de la place que j'occupe »... Il demande quelques lettres de recommandation... 27 germinal IV (16 avril 1796). 27 germinal IV. « J'ai obtenu a Paris tout ce que j'ai désiré et demandé ; je ne me suis pas occupé de mes calomniateurs car la vengeance dans une pareille circonstance me paroît au-dessous de l'honête homme »... Les lettres de Clément ont fait plus que lui-même n'aurait demandé : BOUCHER SAINT-SAUVEUR « avait écrit sur le champ au ministre PETIET avec dignité et fermeté mon affaire d'après cela na pas fait la plus petite difficulté. Il nen a pas été de même des instrumens que je viens d'obtenir pour notre museum et école centrale j'ai éprouvé nombre de difficultés de longueurs &c. enfin j'ai réussi et je suis parti content »...

je desirerois avoir de la Commission des  
Secours publics une permission pour venir  
passer une de cade a Paris. je ne puis quitter  
mon poste sans l'avis mon hospital de marmonville  
sans cette permission ; le but de mon voyage  
seroit de communiquer différentes observations  
Et changemens a faire dans les hopitaux  
Langmentation Et l'organisation de notre musem  
faire faire quelques machines Et instruments  
pour le cabinet de physique Et le laboratoire  
de chimie ; si tu aurois quelqu'un dans cette  
Commission je te recommande ma demande  
que je prie de faire ; j'en avois parlé a mon  
frere ; mais cela ne me a servi de rien  
pour quelques fois a ton service Et d'ailleurs  
est toute ton amitié de ma famille de mon attachement inviolable  
Pierre-Louis-Athanase VEAU-DELAUNAY

Il voudrait venir communiquer à la Commission des Secours publics ses observations sur les hôpitaux... 18 ventose IV (8 mars 1796). Il doit partir dans le plus bref délai pour Paris, « d'après le tour qui vient de m'être joué par des messieurs qui n'aiment pas les republicains quoiqu'ils soient bien traités sous la republique. Voicy le fait – lon a écrit au Conseil de Santé et au ministre de la guerre pour obtenir ma demission de medecin des hopitaux militaires ce a quoi ces messieurs sont parvenus [...]]. Le coup etoit préparé depuis longtemps mais jespere le parer et prouver que je suis digne de la place que j'occupe »... Il demande quelques lettres de recommandation... 27 germinal IV (16 avril 1796). 27 germinal IV. « J'ai obtenu a Paris tout ce que j'ai désiré et demandé ; je ne me suis pas occupé de mes calomniateurs car la vengeance dans une pareille circonstance me paroît au-dessous de l'honête homme »... Les lettres de Clément ont fait plus que lui-même n'aurait demandé : BOUCHER SAINT-SAUVEUR « avait écrit sur le champ au ministre PETIET avec dignité et fermeté mon affaire d'après cela na pas fait la plus petite difficulté. Il nen a pas été de même des instrumens que je viens d'obtenir pour notre museum et école centrale j'ai éprouvé nombre de difficultés de longueurs &c. enfin j'ai réussi et je suis parti content »...

500 €

**N. Antoine Sauveur dit BOUCHER SAINT-SAUVEUR** (1723-1806) maître particulier des eaux et forêts en Touraine, conventionnel (Seine), membre du Comité de Sûreté générale, député au Conseil des Anciens : **14 L.A.S., dont 2 avec pièces jointes, et 1 L.A.**, [Paris] 1795-1797, à **Dominique CLÉMENT DE RIS, à Tours** ; 47 pages et demie in-4 ou in-8, une adresse, un cachet *Conseil des Anciens*.



**BELLE CORRESPONDANCE POLITIQUE.**

11 thermidor III (29 juillet 1795). Envoi d'une pétition en faveur du citoyen La Borde, chargé d'affaires du citoyen Quinemont. Sur la demande du district de Loches, le département d'Indre-et-Loire a décerné un mandat d'arrêt contre La Borde: « la ville de Loches a été une des dernières à renoncer au bonnet rouge [...]. Vous connaissez peut-être de réputation la cit<sup>ne</sup> de Vernages, son frère le cit<sup>n</sup> Quinemont a été mis à Loches sur la liste des émigrés, il a été en cette qualité traduit ainsi que sa sœur à la conciergerie, don grace au 9 thermidor ils sont sortis, mais le district de Loches avait sequestrez tous ses biens, et sa radiation n'en a pas empêché la vente ; [...] je crois que le départ<sup>t</sup> a déferé trop facilement à la demande de ce district, et que lorsqu'il s'agit de priver un bon cit<sup>n</sup> de sa liberté, on

doit être fort mesuré »... 14 frimaire IV (5 décembre 1795). Accusé de réception d'un mémoire pour le ministre de la Justice ; l'entêtement de LANJUINAIS aurait causé l'embarras. « Je ne connais encore de mes collègues d'Indre et Loire que les cit<sup>ns</sup> ESNAUTS et FONTENAY, j'ignore s'ils sont bons républicains mais je crois qu'ils veulent le bien, et nous serons toujours d'accord sur ce point. C'était à moi plutôt qu'à TALLIEN que vous auriez du envoyer la liste des cit<sup>ns</sup> que vous pensiez devoir être placés dans les différentes administrations »... Il aurait désiré y voir Clément, mais puisque cela lui serait contraire il a cédé en faveur de TEXIER. Il faut des patriotes dans les administrations et les tribunaux, « car il faut en convenir, jamais contre-revolution n'a été préparée avec autant d'art, et autant de perfidie. Les autorités constituées, notamment dans les départements frontières organisées de manière à faciliter la rentrée des émigrés et des prêtres déportés, et à persécuter les patriotes ; l'esprit public presque entièrement perdu ; nos armées désorganisées, les cultivateurs refusant d'alimenter les cités, les habitants des cités réduits à agioter pour pouvoir subsister ; la démoralisation de presque toutes les classes de la société ; les finances de la république dans un état véritablement inquietant, tel est l'état où nos ennemis nous ont réduits, et s'ils ne sont pas parvenus à nous assassiner dans la journée du 13 vendémiaire, il faut convenir qu'ils nous ont laissé bien des maux à réparer [...] ; ajoutez à cela que les agents de cette infernale conspiration étaient parmi nous, et que les corps électoraux

leurs ont envoyez de puissants renforts »... *10 nivose IV (31 décembre 1795)*. La conspiration du 13 vendémiaire n'est pas entièrement éteinte : le plan de la ruine des finances par la dépréciation des assignats, et la désorganisation de l'ordre social a été en grande partie exécuté, « et lorsque le gouvernement pour sauver la republique de cet affreux precipice, a eu recours a l'emprunt forcé, aussitôt nos ennemis ont retenté les moyens de le rendre illusoire par la depreciation continuelle de l'assignat »... C'est une lutte effroyable avec les ennemis du bien public, cependant malgré les efforts de la chouannerie dans le Conseil des 500, le succès de la loi du 3 brumaire [sur l'instruction publique] est assuré... *24 pluviose IV (13 février 1796)*. Recommandation de la pétition de la citoyenne Demarne, pour obtenir le dégrèvement de sa contribution foncière sur une maison à Amboise, et commentaire sur la Vendée, « guerre sur laquelle la Convention a etée constamment induitte en erreur » : « je me plais a croire que Hoche se fera honneur de terminer cette malheureuse guerre, et que le Directoire executif ne negligera rien pour comprimer la chouannerie »... Ce qui l'inquiète le plus, c'est l'acharnement des agioteurs à faire monter le louis et baisser l'assignat : c'est une suite de la conspiration de vendémiaire, et « les etrangers jaloux de voir que depuis quatre ans nous luttons contre l'Europe entiere avec nos assignats, ont conspirez pour l'aneantir ; je crois que tous nos efforts doivent tendre a en relever le credit, et que le gouvernement doit eviter le piege que lui tendent les compagnies de financiers qui pour la plus part sacrifieraient la liberté de leur pays aux guinées de Londres »... Il évoque l'exclusion de FONTENAY du corps législatif... *4 ventose [IV] (23 février 1796)*. Envoi d'une copie de sa lettre au ministre de l'Intérieur, BÉNÉZECH (pièce jointe), protestant contre sa réponse aux insultes subies par TEXIER-OLIVIER, commissaire du Directoire près le département d'Indre-et-Loire, lorsqu'il défendait la cause des patriotes injustement taxés, contre l'administrateur chargé de la répartition : Bénézech a recommandé que les deux fonctionnaires s'embrassent ! « *Un patriote embrasser un royaliste...* Cette morale sans doute est tres chretienne, mais a coup sur elle n'est pas republicaine »... *29 ventose IV (19 mars 1796)*. Envoi d'une copie de sa lettre au ministre de la Guerre, [PETIET] (pièce jointe) : trompé par un commis, le ministre a licencié le patriote Veau-Delaunay, médecin à l'hospice militaire de Nantes, preuve que « tous les delapidateurs de la fortune publique sont protegez dans les bureaux des ministres »... Veau Delaunay lui a remis la lettre de Clément, et fait part de ses démarches auprès des députés d'Indre-et-Loire : « il avait vu NIOCHE la veille, il devait voir YSABEAU le lendemain »... *24 germinal IV (13 avril 1796)*. Les chouans ont mis Clément sur la liste des émigrés, « tandis que vous serviez bien ostensiblement la republique, en qualité de commissaire de l'instruction, et vous avez gardé là-dessus un profond silence, car GOURDAN avec qui je m'en suis entretenu l'ignorait parfaitement »... Il le presse à demander sa radiation... Il joint quelques exemplaires du prospectus d'un établissement que LOCRÉ se propose de fermer, et donne des nouvelles des affaires de Texier-Olivier et Quinemont : il est étonnant que les patriotes ne profitent pas des leçons reçues, « et qu'ils ne voyent pas qu'ils sont continuellement le jouet du royalisme »... *26 floréal IV (15 mai 1796)*. Envoi d'un message du Directoire concernant la conspiration des Égoux : « Babeuf prechant la desorganisation de lordre social n'a jamais eté pour moi quun royaliste deguisé, il a pu egarer bien du monde avec sa populicité, mais qui donc frayait aux depenses de ce vaste complot ? Et peut-on ne pas voir dans PITT le grand regulateur de ce plan, lorsque l'on voit MONSIEUR arrivant a larmee de Condé, comme dans lattente de ce grand evenement »... *6 prairial IV (25 mai 1796)*. Précisions sur les démarches infructueuses de GOURDAN, pour retrouver les cartons d'ECHASSÉRIAUX à la Police générale... « Vous avez dû recevoir les dernieres pieces de la conjuration Babeuf, il ne nous en est pas parvenu d'autres, vous avez vü qu'elle était ourdie avec un art bien perfide, les royalistes traitent Babeuf de fou qui meriterait d'etre mis aux petites maisons. Cette indulgence, n'est-elle pas une preuve de leur complicité ? »... Leurs projets déconcertés par la surveillance du gouvernement, « ils ont repris avec plus de fureur que jamais le plan d'attaque arreté en vendemiaire, et qui tend à detruire nos finances »... Cependant les succès de notre

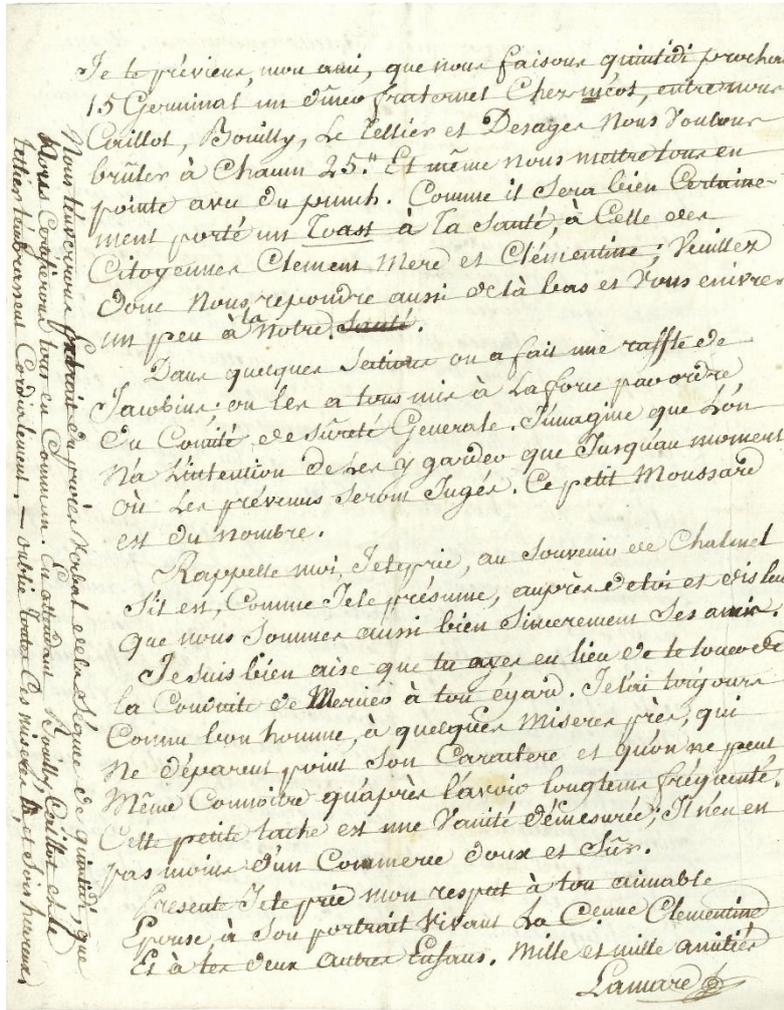
Armée d'Italie pourraient forcer l'Empereur à demander la paix... 28 prairial IV (16 juin 1796). Réjouissance des succès de nos armées : « Buonaparte maître des gorges du Tirol n'a plus à craindre les Autrichiens, et il faut espérer que la sévérité avec laquelle il a traité Milan et Pavie contiendra dans le devoir les peuples de ces contrées fanatisés, et trop accoutumés à trembler devant leurs prêtres pour aspirer encore à devenir libres [...]. L'ouverture de la campagne sur la rive droite du Rhin, et l'expédition de Kleber paraît avoir pour but de contraindre les Autrichiens à repasser le Rhin du côté de Mayence, et d'abandonner le poste important de Keiserlauten ; déjà l'armée de Kleber est grossie par la division de CHAMPIONNET qui a passé le Rhin à Newied, et peut-être s'est-il porté sur Francfort pour couper aux Autrichiens la navigation du Mein »... Il espère que François demandera bientôt la paix, « alors nous verrons ce que deviendra l'Angleterre »... 25 messidor IV (13 juillet 1796). Nouvelle déploration de la conspiration de Babeuf, la désorganisation de l'ordre social, la composition du Directoire et les erreurs des ministres, et retour sur la dépréciation des mandats. « Je ne recriminerai pas sur les abus qui ont eu lieu dans les 1<sup>ers</sup> aliénations des domaines nationaux, ce serait mal justifier la loi du 28 ventose : à cette époque on crut qu'il était instant d'éteindre 24 milliards d'assignats qui restaient encore dans la circulation, qui servaient d'aliment à l'agiotage, et qui avaient aussi pour gage les biens nat<sup>x</sup> »... 8 frimaire [V] (28 novembre 1796). Clément voit « un peu trop en noir » : Boucher conçoit que les patriotes soient affectés de voir le gouvernement livré à l'influence du club de Clichy, source des conjurations de germinal, prairial et même de vendémiaire, mais il fallait une digue contre l'esprit contre-révolutionnaire, et maintenant il faut que les vrais patriotes « se montrent autant ennemis des anarchistes que des royalistes [...] car vous le savez, mon cher Clément, c'est dans le corps législatif qu'existe le foyer des divisions qui agitent aujourd'hui toute la France. [...] Nous avons maintenant chez nous cette farce ridicule, on y discute la résolution relative aux amnisties et à la loi du 3 brumaire ; tous nos légistes se sont emparés de la tribune ; TRONÇON DU COUDRAI la occupée pendant deux séances »... [Pluviose V] (début février 1797). « Encore une conjuration découverte [...] mais au moins celle-ci est-elle franche, et royale »... On a osé croire que les esprits étaient mûrs pour la royauté, « et que quelques puissances feraient justice des républicains ; et c'est au moment où l'armée d'Italie vient de détruire la 5<sup>me</sup> armée de l'Autriche sur les bords de l'Adige un tel aveuglement est inconcevable ; ils se flattaient sans doute ; après s'être défait de nous et du Directoire ils feraient demander aux assemblées primaires prochaines la constitution de 1791 &c. Je me plais à croire au contraire que ce mouvement-ci sera salutaire et que le peuple français qui s'est ressaisi en 92 de son droit de souveraineté, et qui a tant fait de sacrifices pour se procurer un gouvernement libre, ne sera ni assez lâche ni assez stupide pour se remettre dans les fers d'un monarque héréditaire, de se livrer à ses vengeances, et aux faveurs des castes nobiliaires et sacerdotales. Voilà les véritables terroristes dont il faut le préserver »... 16 ventose [V] (6 mars 1797). Envoi du rapport de Jean DE BRY relatif à la conspiration « en faveur du prétendu Louis 18. Les débats ne sont point encore ouverts sur cette affaire au Temple. Les bonnes nouvelles de l'armée d'Italie l'arrivée d'Augereau, et la fête que notre réunion a donnée à cette occasion a bien fait pour l'esprit public dans la classe la plus nombreuse, mais celle des malveillants n'en a été que plus irritée. Le tirage s'est fait hier Nioche et moi, sommes sortis, Ysabeau reste. Je n'ai pas vu la liste des 500, je ne sais conséquemment pas ceux de votre département [...] je n'ai plus qu'un vœu à former, c'est de vous voir venir me remplacer »... 19 germinal V (8 avril 1797). Long commentaire sur la gravité des manœuvres de BROTTIER et ses complices, et le spectacle de la haute cour de justice à Vendôme, où se tient le procès de Babeuf. Il s'afflige du changement de l'esprit public : « il semble que le génie du peuple français soit concentré dans nos armées, le peuple de l'intérieur paraît oublier quelles sont composées de ses enfants, de ses parents, de ses amis, il ne voit pas que c'est son insouciance, et son instabilité qui sont la cause de la prolongation de la guerre, et conséquemment de l'effusion du sang français, et de la durée de nos maux »... Cependant les prises de Trieste et de Tarvis, la

prochaine ouverture de la campagne sur le Rhin, « tout fait presumer que nous irons a Vienne a moins que le cabinet imperial ne nous previenne en demandant la paix ; comme a fait le S<sup>t</sup> Père pour empecher BUONAPARTE d'entrer a Rome »...

1 500 €

O. Pierre-Bernard LAMARE (1753-1809) traducteur, romancier et diplomate : 17 L.A.S., Paris 1795-1800, à Dominique CLÉMENT DE RIS, à Beauvais-sur-Cher, près Tours ; 60 pages et demie in-4, qqs adresses.

INTÉRESSANTE CORRESPONDANCE POLITIQUE ET AMICALE D'UN ANCIEN COLLÈGUE DE LA COMMISSION D'INSTRUCTION PUBLIQUE.



7 germinal III (27 mars 1795). Chaleureuses félicitations de s'être retiré de la bagarre et des petites intrigues des coquins : « le Comité d'instruction est en general fort mécontent d'eux »... Nouvelles brèves de GARAT, GINGUENÉ, NOËL... Lamare a soumis à SIEYÈS un écrit « sur des matières qui sont aujourd'hui à l'ordre du jour », afin de dire « ce que je pense de tout ce tripotage »... L'affaire des prévenus prend une tournure alarmante ; ils se défendent bien. « Dans quelques sections on a fait une raffle de Jacobins ; on les a tous mis à la Force par ordre du comité de Sûreté générale »... 20 germinal III (9 avril 1795). Prière d'intervenir auprès de Sieyès pour lui obtenir une place de chef de bureau aux Relations extérieures. Sieyès serait bien disposé : après avoir lu son manuscrit, il l'a convoqué au Comité de Salut

publique, lui a dit « des choses extrêmement flatteuses [...], il m'a même dit qu'entre tous les écrits qui avoient paru sur les matières relatives au gouvernement, ma manière de voir étoit une de celles qui se rapprochoient le plus de la sienne »... 2 prairial III (21 mai 1795). À propos de l'insurrection des sans-culottes, la veille : « le prétexte de cette rumeur étoit la trop petite quantité de pain distribuée au peuple par les boulangers. Vers les quatre heures de l'après-midi, nous nous acheminons en armes et avec nos canons vers la Convention nationale, les uns se proposant de tirer sur elle et les autres de la défendre, en un mot ne sachant tous ce que nous allions faire. [...] À six heures nous aprenons qu'on vient de couper la tête à un député [FÉRAUD] et qu'on la promène dans le sein de la Convention. Les uns disent que c'est Freron ; les autres disent Feraud ou Ferrand. Ce n'est point Fréron »... Décrets de réinstallation des comités révolutionnaires, etc., puis retournement de la situation, et mis en état d'arrestation de

PRIEUR DE LA MARNE, PINET AÎNÉ, ALBITTE, CARPENTIER, BÉZARD, BORIE, DUQUENSNY, BOURBOTTE, GOUJON, etc. « Le tocsin sonne de nouveau et la generale bat »... 19 thermidor III (6 août 1795). Leur mal est commun : « si ton calcul est exact, ce Vernier et tout le Comité financier, sont des archi-imbecilles ; mais patientons. [...] en pareil cas le cours des choses est toujours plus fort que le cours des lois et c'est le premier qui nous sauvera »... La paix arrive de tous côtés : l'Espagne, l'Autriche, même l'Angleterre... Depuis longtemps il soupçonne Carletti, ministre du duc de Toscane, d'être un plénipotentiaire caché de l'Autriche... « Le plus embarrassant à present pour les puissances coalisées, c'est de savoir ce qu'elles doivent faire des émigrés. L'Angleterre a mieux fait pour se débarrasser d'une partie des siens. Elle les a jettés sur nos côtes ; il est à présumer que ceux de CONDÉ seront aujourd'hui peu disposés à tenter cet expédient »... Plutôt que de culbuter PITT, il faut conclure une paix honorable avec l'Angleterre... 24 fructidor III (10 septembre 1795). Il a le titre « pompeux » de secrétaire général des Relations extérieures, grâce à leur ami Sieyès, et il voit cet emploi « comme un acheminement à d'autres plus brillants »... Agitation dans les sections parisiennes : on s'est envoyé « des adresses du grand genre, tendantes à une garantie réciproque de la liberté la plus illimitée d'opinion ; quelques unes se sont déclarées en permanence ; d'autres ont proposé de rétablir un Comité central. Tous les grands préparatifs, bien évidemment, soufflés par une clique de royalistes mêlés parmi nous et alimentés par la dégoûtante prostitution (c'est le mot) de nos sections de Paris, ont pourtant été déjoués [...] par la resolution prise de procéder immédiatement au scrutin sur l'acte constitutionnel »... 12 vendémiaire IV (4 octobre 1795). Interrogations sur le refus de « ce diable de Sieyès » d'entrer dans le Directoire exécutif, et grande déception, car il était « le principal pivot de notre pauvre diplomatie », et les Affaires étrangères « sansculottisé » ressemble plus à un comité de Section, qu'à un département ministériel... 15 vendémiaire IV (7 octobre 1795). Rien de fâcheux ne lui est arrivé au cours des « nouveaux événements » [la répression d'un soulèvement royaliste]. « Les malheurs sont grands. Ils seroient plus grands encore, si les coquins avoient pu accomplir leurs projets »... 24 vendémiaire IV (16 octobre 1795). Anecdote sur le citoyen Nobileau, médecin de Tours... « Hier 23 la Convention s'est formée en comité secret sur la proposition de TALLIEN, pour tirer au clair des inculpations portées contre quelques députés, suspectés d'avoir entretenu des intelligences avec Charrette et les meneurs sectionnaires de Paris. Il est neuf heures ; ils ne sont pas encore sortis »... 30 brumaire IV (21 novembre 1795). Le nouveau ministre, DELACROIX DE CONSTANT, paraît honnête, voire instruit, mais ne lui témoigne aucune confiance. « D'ailleurs un essaim de barbares est venu du Comité de Salut public resauter sur notre pauvre Commission », mais il faut reprendre courage, quant aux affaires publiques : il renvoie au projet de loi sur les finances, et assure son ami qu'il souffre dans sa fortune autant que lui dans la sienne. « Sieyès fait le mort ; mais [...] je n'en suis pas la dupe, et je crois que sa non-acceptation lui a conservé plus d'influence secrète dans les affaires qu'il n'en auroit eu en acceptant »... Ils se voient parfois au ministère. « Il est furieux contre le B<sup>n</sup> de STAËL et quelques autres qui, dit-il, donnent à dîner contre lui »... 19 nivose IV (9 janvier 1796). Les royalistes sont exécrables, mais « les chefs de cette nouvelle Jacobinerie » sont bien coupables : « ils veulent à tout prix soutenir leur existence [...]. À leurs yeux tout est chouan, tout ce qui n'est pas sous leurs bannières n'est pas digne de vivre »... 11 ventose IV (1<sup>er</sup> mars 1796). Dans les finances, les folies se succèdent : « celle du jour est de remonter l'assignat ; ils sont décidément résolus à le remonter au pair avec l'argent. Oser douter de la possibilité d'une semblable opération seroit une hérésie, dont BENTABOLLE, MONTMAYOU et GUYOMAR demanderoient une punition éclatante. Peine de mort contre quiconque osera refuser un assignat »... Il le plaint de ce que le royalisme infeste l'Indre-et-Loire ; royalisme et « la Jacobinière », deux partis, « n'en font qu'un », et le Directoire l'a enfin senti et a fermé « ce repaire du Panthéon »... 10 prairial IV (29 mai 1796). Dépouillé de toutes ses attributions aux Relations extérieures, il est ruiné : « Brûler la cervelle à ce miserable Charles de La Croix, c'est

ce que j'aurois fait dix fois, si je n'avois réfléchi que ce lâche coquin est père de famille, que je le suis aussi et qu'enfin ce n'est pas là une ressource »... Exposé de ses projets de librairie, en attendant que le Directoire place un diplomate aux Affaires étrangères. « Sémonville, Maret, Barthelemy, Noël &c tous me veulent du bien et tous exècrent, comme moi, *La Croix* et ses vils suppôts »... Rien de nouveau sur la conspiration de BABEUF : « la Montagne mettra tout en œuvre pour sauver DROUET ; quant à Babeuf, il est abandonné par tous. L'esprit du moment est haine aux Jacobins »... Sieyès, qu'il a vu hier, lui paraît « un peu moins *montagnard*, depuis la conspiration découverte »... *14 vendémiaire V (5 octobre 1796)*. « Êtes-vous pour la Paix ou la Guerre ? Après une si belle campagne, ne l'avoir pas faite (la paix), au moins avec l'empereur ! Les archi-imbecilles ! Il vous faut des *Charles La Croix*, des R., des ..., hé bien, vous en aurez, en voila »... Il demande comment Clément s'arrange avec les aristocrates de Tours... *12 fructidor V (29 août 1797)*. Encouragements à faire des démarches pour sortir de sa situation : « Tu crains, dis-tu, d'être insulté dans les ruës de Tours [...], tu serois mal secondé, si tu entrepenois de corriger des abus publics, la neutralité est le seul rôle qui te convienne en ce moment »... *18 fructidor V (4 septembre 1797)*. « Dès le point du jour le canon d'allarme a tiré, les ponts sont garnis de canons et [...] 15 députés sont arrêtés par ordre du Directoire, nommément THIBAudeau et PICHEGRU. On dit CARNOT en fuite et BARTHELEMY gardé à vue »... *29 prairial VII (17 juin 1799)*. « Les Conseils se sont hier constitués en permanence, en attendant le message du Directoire relatif à la situation de la republique »... TREILHARD et REUBELL auraient été arrêtés... « Les Jacobins font courir le bruit que *Merlin* auquel ils en veulent beaucoup est aussi arrêté et même *destitué*. Mais le fait n'est pas vrai. Je ne sais de quel bord ceci nous vient. Je ne voudrois pas sans contredit que les *insensés* profitassent de ce mouvement-ci pour retablir leur Roberspierreisme »... *14 germinal VIII (4 avril 1800)*. Attendant peu de LEBRUN et des préfetures, il s'est retourné du côté des Relations extérieures, où un nouveau corps diplomatique va être créé. TALLEYRAND l'a reconnu tout de suite : « "*François de Neufchateau* et le G<sup>al</sup> Brune m'ont plusieurs fois parlé de vous" [...]. Je lui ai aussi rappelé que lui-même avoit bien voulu autrefois me proposer pour aller à Vienne en qualité de 1<sup>er</sup> secrétaire de Légation et lui ai laissé un mémoire détaillé de mes service »... Mais il va faire parler beaucoup de personnes au ministre : LAUMOND, le tribun DÉMEUNIER, le maréchal de ROCHAMBEAU, Clément s'il le juge bon... On rencontre aussi les noms de Bouilly, Cailleau, Chaix, Chalmel, La Garde, Louvet, Saladin, Rochambeau, Tronsson du Coudray, Bernadotte, Danton, Marat, Robespierre, etc., et une liste d'émigrés débarqués à Quiberon qui ont mis bas les armes...

1 000 €

**P. Charles-Antoine ROUGEOT** (1740-1797) peintre et dessinateur, archiviste de la cathédrale de Tours et premier directeur du musée de Tours : **L.A.S., Tours** 15 pluviôse III (3 février 1795), à **Dominique CLÉMENT DE RIS**, membre de la **Commission d'Instruction publique** ; 2 pages in-4, adresse.

Ses travaux ont été secondés par les administrations, et surtout par le département dont Clément était membre : « ils ont come ceux de lecole gratuite de Paris été utiles a la classe des ouvriers, et vu les objets d'étude qui nous manquoient, et que le Musée

bonne intention m'a fait espérer sur l'appui de Concitoyens qui  
 (bonocheu Mon vœux et mon amour pour l'instruction de la jeunesse  
 Je serois flate d'apprendre que l'intention a fait accueillir l'ouvrage.  
 Je vous prie de dire l'effet à Ma Parente qui vous remet la présente  
 C'est mon véritable amie elle me traitera le résultat de votre entree bien  
 de vos occupations ne vous permettez pas de m'en dire  
 Je vous prie de me rappeler au souvenir des Citoyens Chalmel  
 et Bouilly dont quelques lignes d'amitié me feroient grand plaisir  
 Continuez moi la votre en retour des sentiments de estime et de  
 d'attachement que vous m'avez inspiré /  
 Votre concitoyen Rougeot  
 Je vous prie de faire agréer mon hommage  
 aux Citoyens Clément de Ris, et de leur dire de  
 leur fils

rassemble aujourd'hui nos travaux accroîtront les progrès des arts : heureux si je les vois fleurir dans **cette cité disposée par la beauté de son site a etre un centre d'études qui pourront procurer de bons fruits**, si elles sont toujours encouragées par l'approbation a l'estime des administrateurs »... Il a fait passer à la Commission « le tableau du Musée et le dessin explicatif, je vous ai écrit ainsi qu'aux citoyens BOUILLI et CHALMEL, pour vous prier d'appuyer cet hommage **de mon timide pinceau qui n'a consulté que son zèle pour le Musée** et a cédé à sa crainte de se voir obscurci par les pinceaux savans qui décorent le séjour de la Convention nationale. Mais la bonne intention m'a fait espérer sur l'appui de concitoyens qui connoissent mon cœur et mon amour pour l'instruction de la jeunesse. Je serois flaté d'apprendre que l'intention a fait accueillir l'ouvrage »...

500 €

**L'ensemble : 15.000 € (au lieu de 20.800 €) jusqu'au 30 janvier 2020.**